

EMMAÜS EN FRANCE

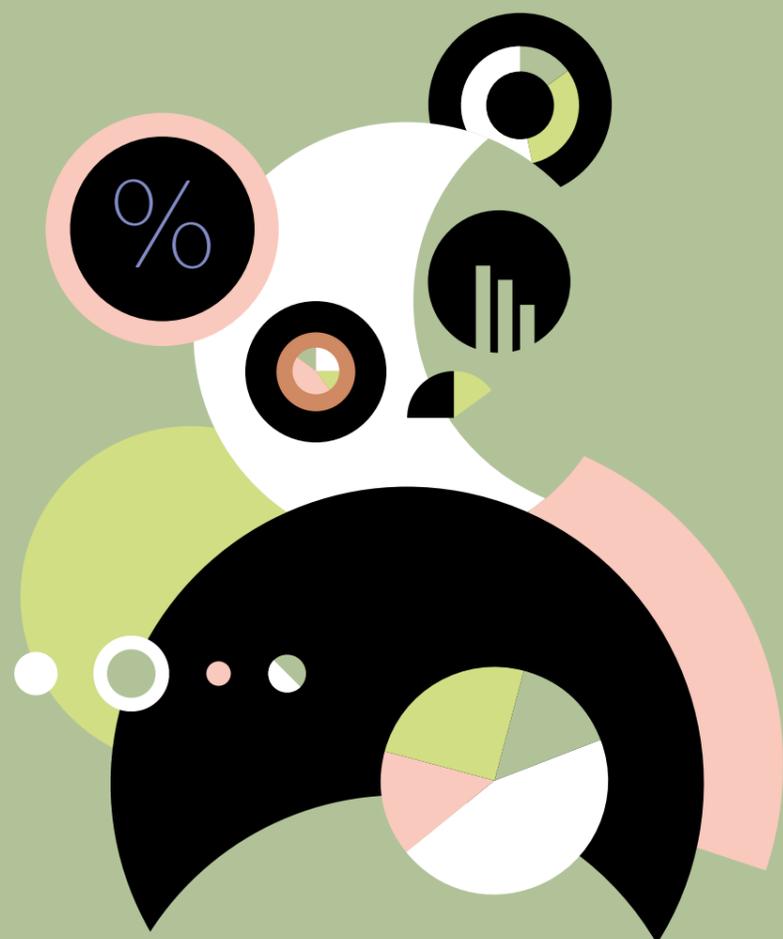
ACTEURS, ACTRICES ET ACTIVITÉS



édition 2024



EMMAÜS
NE PAS SUBIR
TOUJOURS AGIR



Ce document a été conçu dans le cadre de la campagne **PANDA** (Production et ANalyse des Données d'Accueil et d'activités). Cette démarche vise à collecter, traiter, analyser et présenter les données du Mouvement Emmaüs en France. La campagne PANDA s'est déroulée de janvier à avril 2024 et a collecté les données d'activités, de solidarité et des acteurs/actrices du Mouvement sur l'année 2023.

SOMMAIRE

Avant-propos	4
Édito	5
Groupes Emmaüs en France en 2024	7

ACTEURS ET ACTRICES	8
> Bénévoles	10
> Compagnes et compagnons	13
> Salarié·e·s	18
> Jeunes	22
> Publics justice	23
> Ménages endettés	25

ACTIVITÉS	26
> Accueil communautaire	28
> Activités de réemploi	29
> Accompagnement et actions sociales	31
> Hébergement Logement	38
> Initiatives citoyennes et solidaires	40
> Agriculture et alimentation	41
> Actions culturelles et artistiques	43

Glossaire	46
-----------	----

AVANT-PROPOS

Ce rapport rend compte des acteurs, actrices, personnes accueillies qui composent le Mouvement et des diverses activités qui y sont déployées pour lutter contre la pauvreté et tendre à plus de justice sociale et environnementale. Vous y trouverez des données relatives aux différentes branches d'activité qui composent le Mouvement : celles relatives aux communautés, aux groupes Prévention Hébergement Logement, aux SOS Familles Emmaüs et aux groupes d'Insertion par l'Activité Économique.

Le service Études et Observatoire d'Emmaüs en France a mené une grande enquête durant les premiers mois de l'année 2024 afin de collecter auprès des groupes Emmaüs leurs données d'activités et celles relatives aux acteurs et actrices. En complément de l'enquête PANDA, le service a capitalisé et exploité les données existantes du Mouvement. Ce document socle en rend compte. Les données présentées ici portent sur l'année 2023 et concernent 80% des groupes Emmaüs en France. Elles sont parfois mises en perspective avec les précédentes données collectées en 2021, ou des éléments chiffrés à l'échelle nationale.

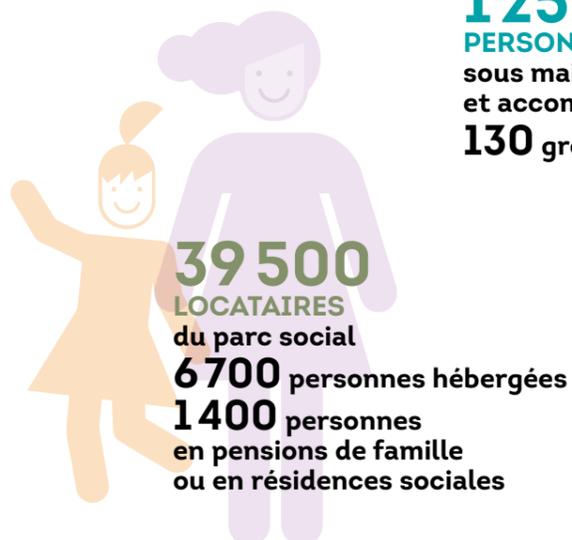
38 000
PERSONNES
composent
le Mouvement
Emmaüs



1 300
MÉNAGES
bénéficient d'une aide
financière de
SOS Familles Emmaüs

5 500
SALARIÉ·E·S EN INSERTION
45% en CDDI

1 250
PERSONNES
sous main de justice accueillies
et accompagnées dans
130 groupes Emmaüs



125
COMMUNAUTÉS
accueillent
7 000 compagnes
et compagnons
et comptabilisent
5 316 places

318
FAMILLES ACCUEILLIES
en communauté
420 enfants
y grandissent



362 625
TONNES DE DÉCHETS
collectées
90% ont été remployées
ou recyclées

ÉDITO

Nous sommes heureux de présenter ici les résultats du travail de compilation des données réalisé par notre Observatoire. Il vise à mieux nous connaître et mieux connaître les personnes qui trouvent leur place dans le Mouvement Emmaüs en France. Il s'agit à partir de ces retours de toujours mieux adapter nos pratiques d'accueil et d'accompagnement et d'ajuster notre stratégie sur le long terme. Ces données objectives et objectivantes nous permettent également d'étayer notre communication et notre parole politique (en matière de plaidoyer et d'interpellation) ; à l'heure où se propagent les idées fausses et les discours stigmatisants sur les personnes en situation de précarité comme sur les travailleurs sociaux, cet enjeu ne doit pas être sous-estimé. L'urgence et l'ampleur de nos combats sautent aux yeux, pour qui se plonge dans la réalité concrète de notre Mouvement.

Plus largement, cette connaissance nous permet d'identifier les problématiques qui mériteraient d'être mieux appréhendées, mieux comprises, mieux accompagnées ; par exemple dans le cadre d'études ou de recherches-action plus ciblées et de plus long cours.

À titre d'illustration, ce rapport nous invite à approfondir les dynamiques suivantes :

62% des bénévoles dans le Mouvement sont des femmes. Pour autant seulement 41% des mandats de présidence associative sont occupés par des femmes. Cette information nous amène à nous interroger sur la parité dans les instances du Mouvement et les conditions de celle-ci.

4% des bénévoles ont moins de 36 ans et 80% plus de 60 ans. La faible part de jeunes bénévoles justifie l'enjeu stratégique (pour 2024-2027) de mieux faire connaître le Mouvement et ses combats aux plus jeunes et ainsi promouvoir leur engagement sous diverses formes possibles.

79% des compagnes et compagnons sont des personnes ayant connu l'exil et le Mouvement déploie chaque année de nouvelles initiatives pour les accueillir ou les héberger. Afin de mieux comprendre les enjeux en matière d'accueil et d'accompagnement des parcours d'exil dans le Mouvement et d'interpeller plus efficacement les décideurs politiques sur ces questions, une recherche-action a été lancée en 2023. Son objectif est de dresser un état des lieux et de recueillir les expériences et parcours autour de ce sujet qui tend à perdurer dans le contexte du réchauffement climatique.

Une part des acheteurs et acheteuses dans les points de vente Emmaüs, mais aussi les ménages qui sollicitent les SOS Familles Emmaüs, sont contraints budgétairement ou endettés. La question de la gestion d'un budget contraint et les enjeux budgétaires autour de la transition écologique font l'objet de premiers éléments d'analyse dans le cadre de l'observatoire de l'endettement et des budgets contraints d'Emmaüs.

De nombreux groupes s'impliquent dans l'accueil des publics placés sous main de justice et réfléchissent à des alternatives à l'incarcération. Dans la continuité des travaux réalisés en 2022 avec le Secours Catholique et pour toujours mieux comprendre, interpellier et faire évoluer les représentations, une nouvelle étude se lance sur les liens entre pauvreté et prison.

Convaincus, dans un contexte de remise en cause des actions sociales, que la connaissance de notre action sert nos combats, notamment afin de lutter contre toutes les formes de stigmatisation des personnes vulnérables, et nous aide à faire plus et mieux, nous vous souhaitons, à toutes et tous, une bonne lecture de cette édition 2024 d'*Emmaüs en France - Acteurs, actrices et activités*.

BRUNO MOREL, Président d'Emmaüs France
et TAREK DAHER, Directeur général d'Emmaüs France

GROUPES EMMAÛS EN FRANCE EN 2024

Branche COMMUNAUTAIRE

125 communautés

- AQUITAINE
- AUBE (TROYE)
- ALBI
- ALENÇON
- AMIENS
- ANGERS
- ANGOULÊME
- ANNEMASSE
- ARLÈS
- ARLÈS
- AUCH
- AURILLAC
- AUTUN
- AUXERRE
- BAYONNE
- BERRY-AU-BAC
- BESANÇON
- BEZIERS
- BOGY
- BOUGIVAL
- BOULOGNE-SUR-MER (ECHINGHEN)
- BOURG-EN-BRESSE
- BOURGOIN-JALLIEU
- BREST
- CABRIÈS
- CAEN
- CERNAY
- CHALONS-EN-CHAMPAGNE
- CHAMBERY
- CHARLEVILLE (ARDENNES)
- CHATELLERAULT
- CHERBOURG (COTENTIN)
- CHOLET
- CLERMONTOIS
- COURTHEZON (ORANGE)
- DENNEMONT (MANTES-LA-JOLIE)
- DIJON (NORGES)
- DUNKERQUE
- ELBEUF
- EMMAÛS ALLIER (MOULINS)
- EMMAÛS 24
- EMMAÛS 95
- EMMAÛS DU CHER (BOURGÈS)
- EMMAÛS LIBERTÉ
- EMMAÛS MUTUALISATION RHONE-ALPES (EMRA)
- ÉPERNAY
- FONTAINE-NOTRE-DAME (CAMBRAI)
- FONTENAY-LE-COMTE
- FORBACH
- FOUGÈRES
- FOULAIN
- FRONTIGNAN
- GLAGEON
- GRENOBLE
- HAGUENAU
- INDRE
- LA BUISSIÈRE (ARRAS)
- LA HALTE SAINT JEAN
- LA ROCHE-SUR-YON
- LA ROYA
- LAVAL
- LE HAVRE
- LE MANS
- LE PLESSIS-TRÉVISE
- LIMOGES
- LONGJUMEAU
- LOT & GARONNE
- LYON
- MARSEILLE POINTE-ROUGE
- MARSEILLE SAINT-MARCEL
- METZ
- MONT-SUR-MEURTHE (NANCY)
- MONTAUBAN
- MONTBÉLIARD
- MONTEAUBAN (BRIE)
- MONTEPELLIER
- NANTES
- NEUILLY AVENIR
- NEVERS
- NICE - CÔTE D'AZUR
- NIEPPE (ARMENTIÈRES)
- NIORT
- NORD DU LOT (SOUILLAC)
- ORLÈANS (LOIRET)
- PAMIEERS
- PARIS
- PAU
- PERPIGNAN
- PEUPINS MAULÉON
- PLANAY
- PONTIVY
- POITIERS
- PRIMELIN
- PUY-GUILLEAUME
- QUIMPERLÉ
- RENNES
- COURTHEZON (ROCHEFORT)
- RODEZ
- ROUEN
- SAINT-BRIEUC
- SAINT-ÉTIENNE
- SAINT-GAUDENS
- SAINT-NAZAIRE
- SAINT-OMER
- SAINT-PAUL-LÈS-ROMANS
- SAINT-QUENTIN (BOURGÈS)
- SAINTES
- SCHERWILLER
- SOISSONS
- STRASBOURG
- TARARE
- TARN SUD
- TERRE
- THOUARS
- TOULON (LA SEYNE-SUR-MER)
- TOULOUSE
- TOURCOING
- TOURS
- TRAPPES
- VAL DU CHER (MONTLUÇON)
- VALENCE
- VANNES
- VERVINS (LAON)
- VESOUL
- VIENNE
- WAMBRECHIES

1 association de communautés

- ACE

Branche ACTION SOCIALE & LOGEMENT

61 SOS Familles Emmaüs

- ALENÇON
- ARIÈGE (FOIX)
- ARLÈS
- AVIGNON
- BAYONNE
- BOULOGNE-SUR-MER
- BOURG-EN-BRESSE
- BOURGES
- BOURGOIN-JALLIEU
- BREST
- CAHORS
- CERNAY
- CHALON-SUR-SAÔNE
- CHAMBERY
- COSNE-COURS-SUR-LOIRE
- DIJON
- ESSONNE
- ÉGLETONS
- ÉTOILE-SUR-RHÔNE
- FORBACH
- GRANVILLE - FOUGÈRES
- EU
- HAGUENAU
- LE HAVRE
- LYON
- MARSEILLE
- METZ
- MILLAU
- MONTAUBAN 82
- MONTBÉLIARD
- MORNANTAIS RHÔNE
- NANTERRE
- NANTES
- NICE
- OISE
- ORLÈANS
- PARIS
- PAYS DE VANNES
- PONTARLIER
- QUIMPER
- REIMS
- RENNES
- ROANNE
- ROMANS
- ROUEN
- ROUMOIS
- SAINT-CLAUDE
- SAINT-ÉTIENNE
- SAINT-NAZAIRE
- SARTROUVILLE
- SAUMUR
- STRASBOURG
- SUD MORVAN - AUTUN
- TARARE
- TARN NORD (CARMAUX)
- THONON-LES-BAINS
- TOULOUSE
- TOURS
- VAL-DE-MARNE (CHARENTON)
- VENDÉE
- YVELINES-SUD

20 structures action sociale et logement

- A.I.D.A.
- EMMAÛS CENT POUR UN TOURS
- EMMAÛS CENT POUR UN ROCHEFORT
- EMMAÛS ALTERNATIVES
- EMMAÛS BUSSIÈRES-ET-PRUNS
- EMMAÛS CENT POUR UN TOIT CHARENTE
- EMMAÛS CENT POUR UN TOIT VENDÉE OUEST
- EMMAÛS CONNECT
- EMMAÛS GIRONDE
- EMMAÛS HABITAT
- EMMAÛS SOLIDARITÉ
- EMMAÛS SYNERGIE
- FONDATION ABBÉ PIERRE
- FREHA
- HABITAT SOLIDARITÉ SAUMUR
- LE VILLAGE
- LES EAUX VIVES
- LES TOITS DE L'ESPOIR
- SOS BOITES DE LAIT
- VIVRE AU PEUX

1 structure immobilière nationale

- UACE

Branche ÉCONOMIE SOLIDAIRE & INSERTION

43 comités d'amis

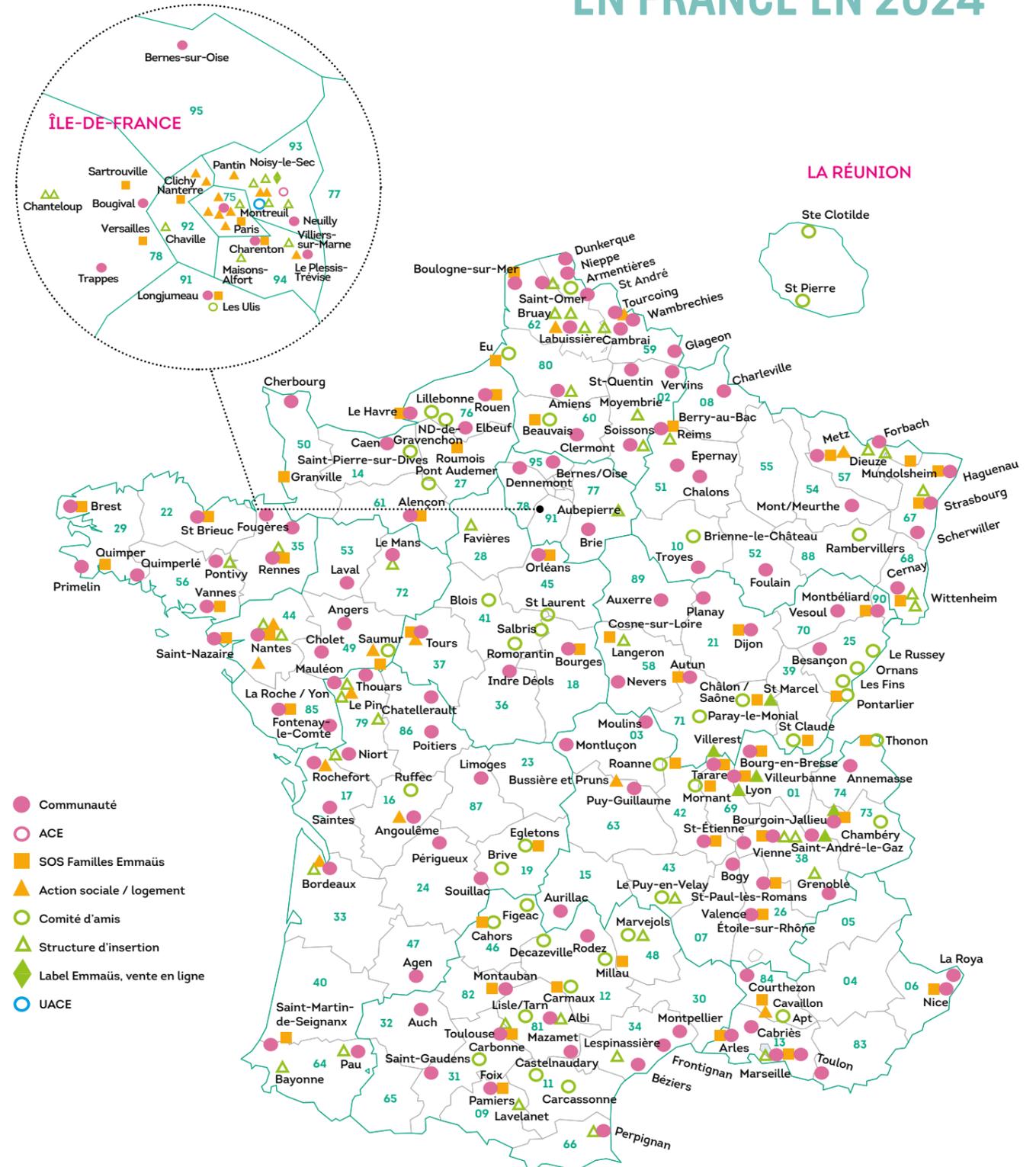
- APT
- ARMENTIÈRES
- BEAUVAIS
- BLOIS
- BRIENNE-LE-CHÂTEAU
- BRIVE
- CAHORS
- CARBONNE VOLVESTRE
- CARCASSONNE
- CARMAUX
- PARAY-LE-MONIAL
- PONTARLIER
- PONTAUEDEMER
- RAMBERVILLERS
- ROANNE
- ROMORANTIN
- RUFFEC
- SAINT-CLAUDE
- LA RÉUNION
- LE PUY-EN-VELAY
- LE RUSSEY
- LES FINS
- LES ULIS
- LILLEBONNE
- LISLE-SUR-TARN
- MARVEJOLS
- MILLAU
- MORNANT
- MOÛTIERS-TARENTEISE
- NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON
- ORNANS
- PONTARLIER
- PONTAUEDEMER
- RAMBERVILLERS
- ROANNE
- ROMORANTIN
- RUFFEC
- SAINT-CLAUDE
- SAINT-LAURENT-NOUAN
- SAINT-PIERRE-SUR-DIVES
- SALBRIS
- SAUMUR
- THONON CHABLAIS

51 structures d'insertion

- A L'AIR LIBRE - MAISONCELLE
- AGAME
- ASSAJUCO
- ATELIER EMMAÛS
- ATELIER DE PIERRE
- ATELIERS DU BOCAGE
- ATELIERS R-ARE
- AUDIO TRI
- CHANTIERS PEUPINS (RETRITEX + RETRILOG)
- EMMAÛS AGIR
- EMMAÛS COLLECTE
- EMMAÛS COUP DE MAIN
- EMMAÛS DÉFI
- EMMAÛS ENVIRONNEMENT
- EMMAÛS INSERT ALBI
- EMMAÛS LESPINASSIÈRES
- EMMAÛS MUNDOLSHEIM
- EMMAÛS VÊTEMENTS BOURGOIN-JALLIEU
- EMMAÛS VÊTEMENTS CHAMBERY
- ESPACES
- ESPÉRANCE
- EVIRA
- FRIPE REIMS
- FRIP/INSERTION MARSEILLE
- INTERINSER
- LA FERME DE MOYEMBRIE
- LA FERME EMMAÛS BAUDONNE
- LA FRIPERIE SOLIDAIRE
- LE LIEN
- LE RELAIS ATLANTIQUE
- LE RELAIS BOURGOGNE
- LE RELAIS BRETAGNE
- LE RELAIS CAMBRÉSIS
- LE RELAIS EST
- LE RELAIS EURE-ET-LOIR
- LE RELAIS GIRONDE
- LE RELAIS NEIF
- LE RELAIS NPDC
- LE RELAIS VAL DE SEINE
- LE TRI D'EMMA
- LYD FRANCE
- PAGES SOLIDAIRES
- SOURCES D'ENVOL
- TERO LOKO
- TERA ALTER EST
- TRI D'UNION
- TRIO
- TRI RHÔNE-ALPES (TRIRA)
- VAL DE BRIE INSERTION
- VERTEX

1 site de vente en ligne

- LABEL EMMAÛS



ACTEURS & ACTRICES

38 131
PERSONNES
composent
le Mouvement
Emmaüs

← **+14%**
par rapport
à 2021

11 735
SALARIÉ·E·S
dont 6 246 permanent·e·s
et 5 489 en insertion

← **+21%**
par rapport
à 2021

6 903
COMPAGNES
ET COMPAGNS

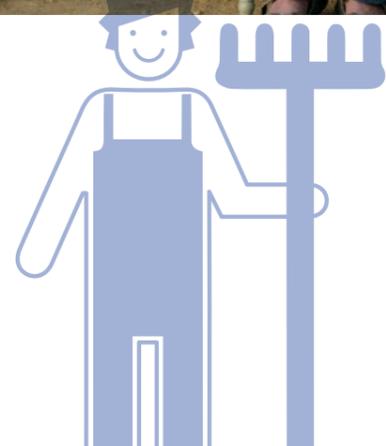
↘ **-3%**
par rapport
à 2021

16 488
BÉNÉVOLES

← **+16%**
par rapport
à 2021

1 740
JEUNES
se sont engagés
dans le mouvement

1 250
PERSONNES
PLACÉES SOUS MAIN
DE JUSTICE

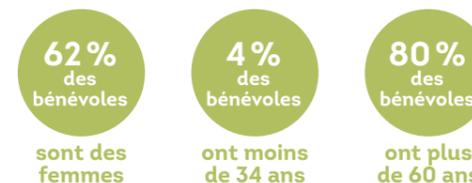


Bénévoles

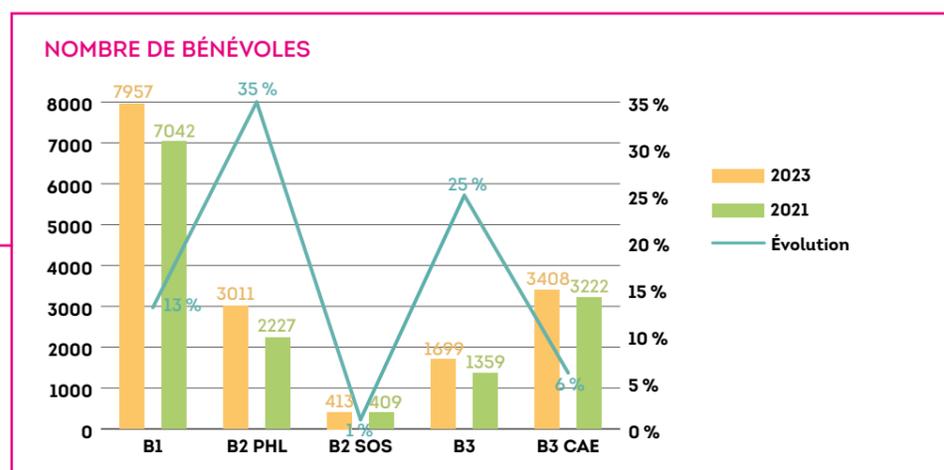
Nombre et profils

En 2023, 16 488 hommes et femmes se sont engagé-e-s comme bénévoles au sein du Mouvement (contre 14 259 en 2021), soit une augmentation de 16 % en deux ans. Cette hausse tient compte de l'accroissement du nombre de groupes dans le Mouvement (15 nouveaux groupes ont intégré le Mouvement entre 2021 et 2023).

La hausse du nombre de bénévoles depuis 2021 masque certaines disparités entre groupes puisque 70 % d'entre eux expriment un besoin urgent de renforcer et renouveler leur équipe de bénévoles. En moyenne, chaque bénévole a consacré 171 heures sur l'année (176 heures en 2021).

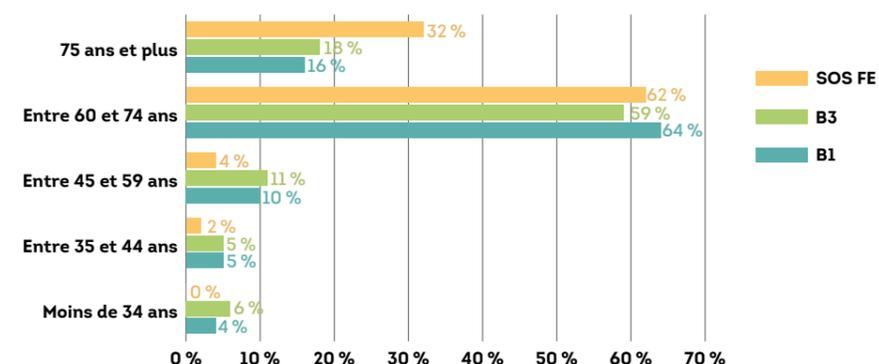


À l'échelle nationale, en 2024 :
> la parité hommes / femmes est parfaite
> 30 % des 25-34 ans et 22 % des 18-24 ans sont engagés dans le secteur associatif

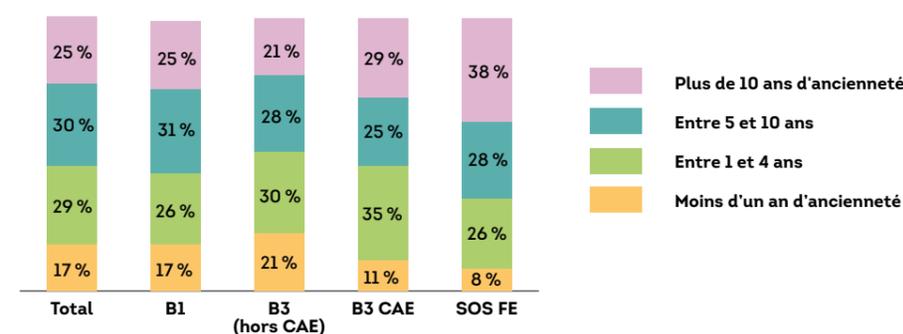


Cette hausse concerne tous les types de groupes, bien que les évolutions varient :
+1 % pour les SOS FE,
+6 % pour les CAE (hausse modérée)
et +35 % pour les groupes PHL qui enregistrent une croissance nette et continue.

ÂGE DES BÉNÉVOLES



ANCIENNETÉ DES BÉNÉVOLES



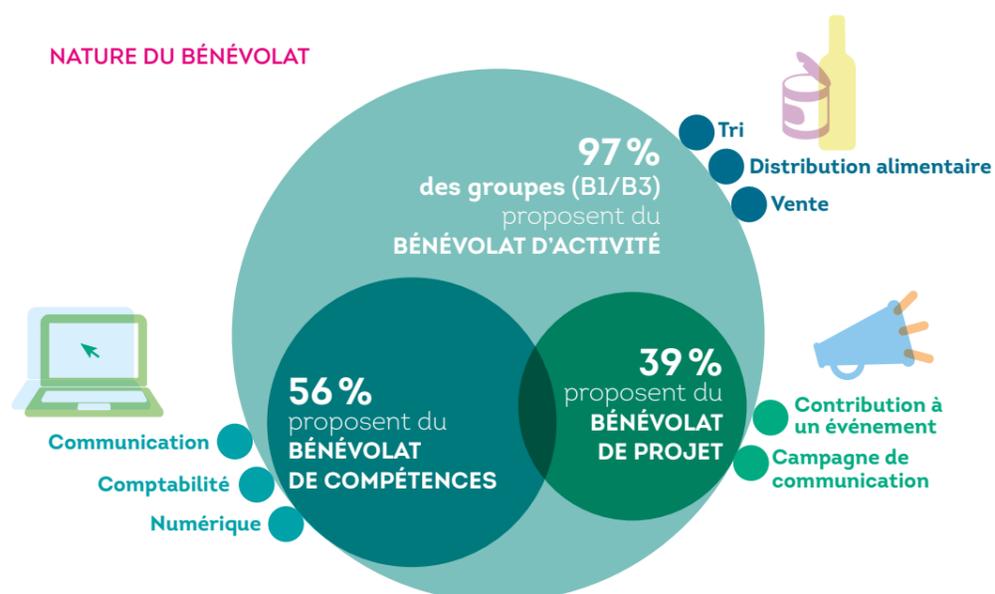
54 % des bénévoles

sont engagés depuis plus de cinq ans

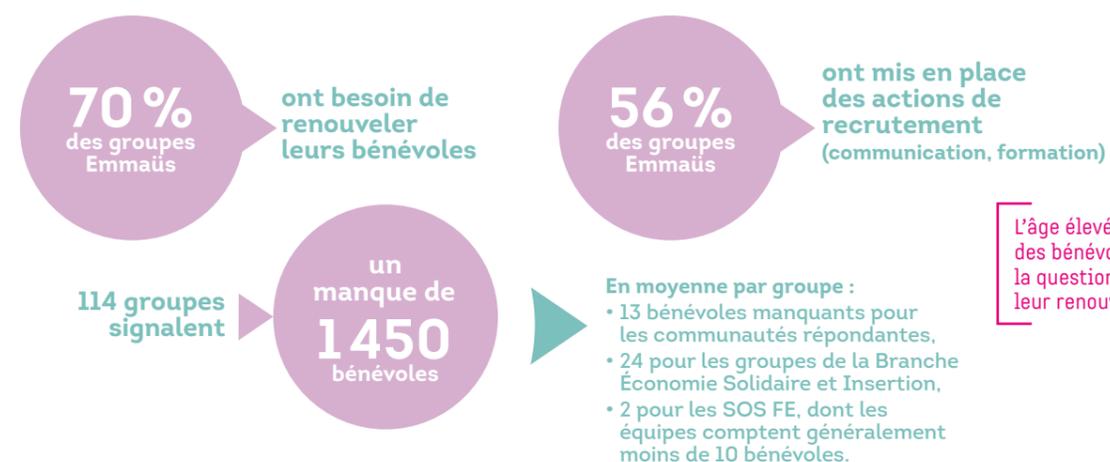
17 % des bénévoles

ont rejoint le Mouvement il y a moins d'un an

NATURE DU BÉNÉVOLAT

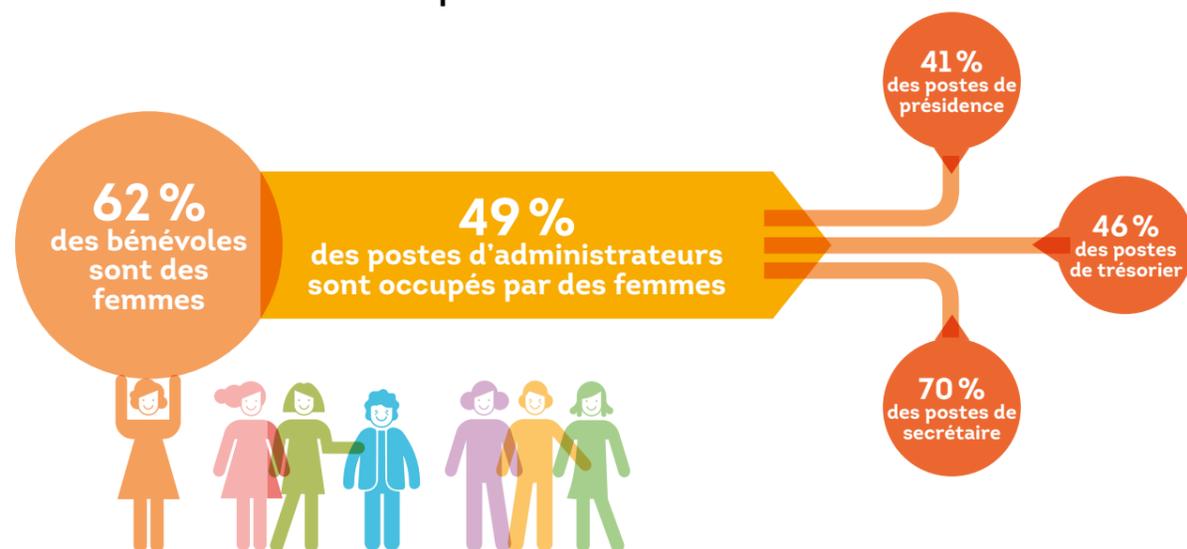


LE BESOIN EN RENOUVELLEMENT



L'âge élevé et l'ancienneté des bénévoles soulèvent la question cruciale de leur renouvellement.

Bénévolat et parité dans les instances



La population bénévole en France est paritaire, regroupant 50 % de femmes et 50 % d'hommes (source enquête CRA-CSA). Les femmes et les hommes bénévoles ont des profils socio-démographiques globalement similaires mais ont des niveaux d'engagement qui diffèrent :

- Les secteurs investis ne sont pas les mêmes et leurs formes d'engagement non plus. Les femmes représentent 59 % des bénévoles du secteur social, caritatif et humanitaire et 68 % dans l'éducation et la formation alors que les hommes constituent 68 % des bénévoles du secteur sportif.
- Les femmes sont moins présentes parmi les responsables associatifs élus, ce qui relève au moins en partie des contraintes spécifiques auxquelles elles sont soumises. Alors que les femmes représentent la moitié des membres d'associations, elles ne sont que 4 sur 10 à exercer une présidence.
- L'engagement des femmes peut apparaître plus distancié : les heures sont plus réduites, l'ancienneté plus courte. Les femmes déclarent consacrer au bénévolat un temps annuel médian inférieur d'une quinzaine d'heures à celui déclaré par les hommes et leur ancienneté de participation est plus faible, résultant des contraintes induites par les charges domestiques et parentales.

« Dans un contexte de renforcement du bénévolat en France, l'engagement des femmes et leur accès aux postes à responsabilité pourraient contribuer au renouvellement et à l'enrichissement du tissu associatif et plus largement du champ de l'Économie Sociale et Solidaire. Il s'agit là d'un enjeu démocratique mais également d'une question d'efficacité des organisations qui ont tout à gagner à reconnaître et assurer une véritable représentativité des femmes en leur sein. »

Source : Genre et bénévolat Femmes et hommes, un même engagement bénévole ? - Observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'Économie Sociale et Solidaire CNCRESS - LEMNA 2020

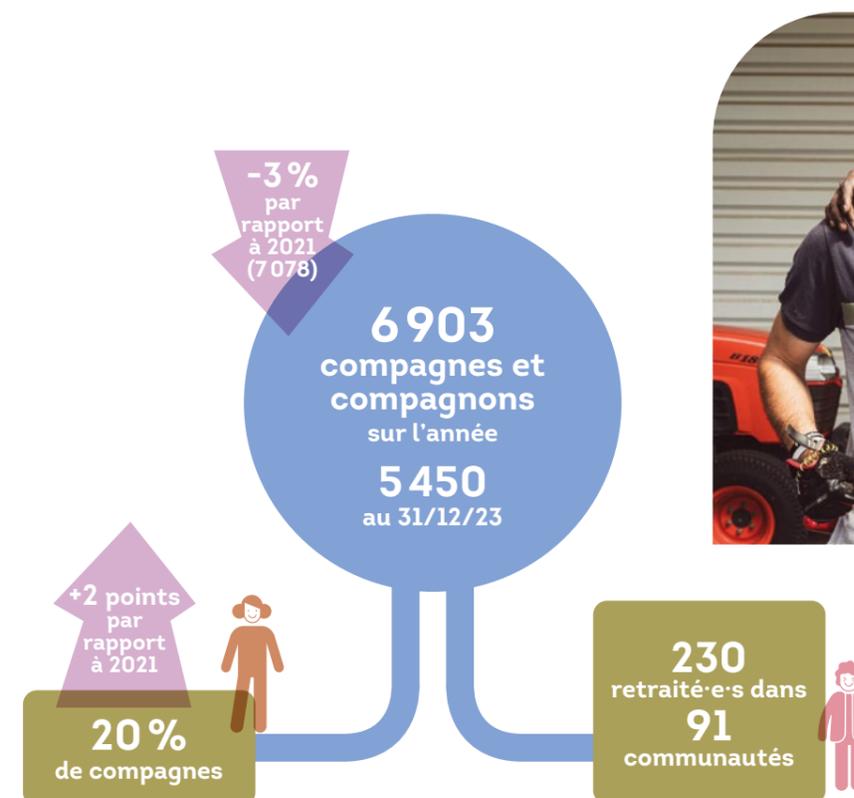


Compagnes et compagnons

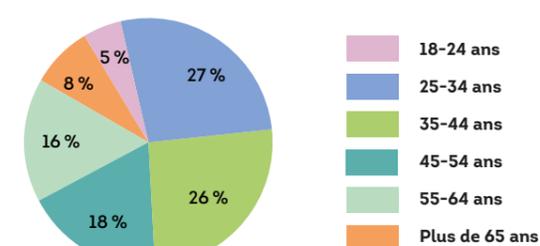
En 2023, les communautés ont accueilli 6 903 compagnes et compagnons. Parmi eux/elles, les compagnes représentent 19,5 %, une proportion en augmentation, marquant une progression de 2 points depuis 2021. Les familles trouvent également une place au sein de ces structures : en 2021, 52 communautés avaient déclaré accueillir 318 familles, totalisant 420 enfants.

Nombre et profils

En 2023, 6 903 compagnes et compagnons ont été accueilli-e-s (5 450 au 31 décembre 2023), soit une baisse de 3 % par rapport à 2021, année durant laquelle 7 078 compagnes et compagnons avaient été accueilli-e-s sur l'année.



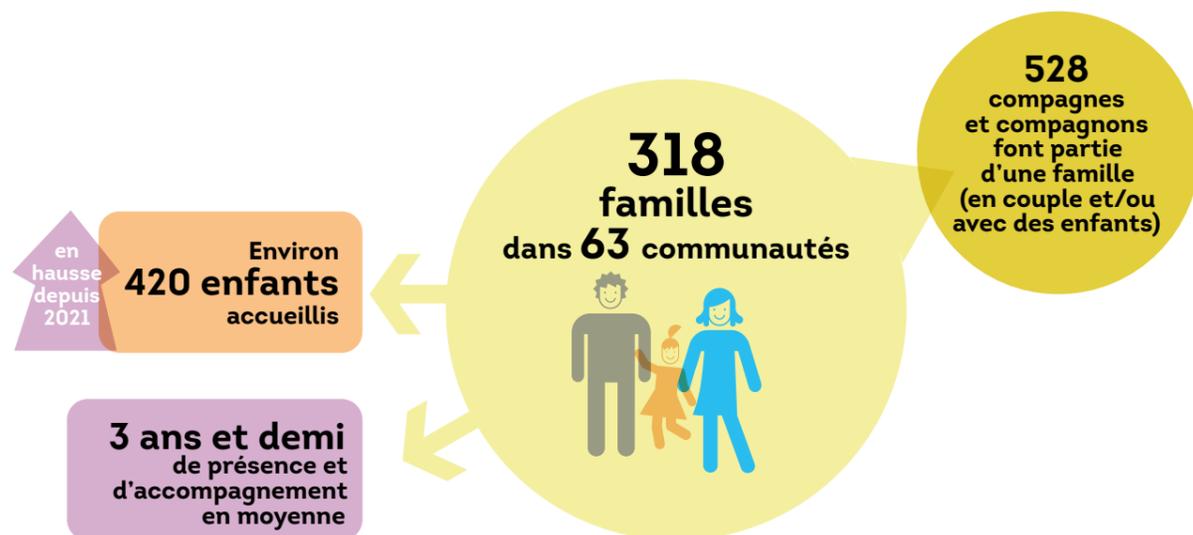
RÉPARTITION PAR ÂGE



La proportion des plus de 54 ans (et des plus de 65 ans) est restée stable depuis 2021, tandis que la part des plus jeunes continue de diminuer : 8 % en 2020, 6 % en 2021, et seulement 5 % en 2023. Les 25-44 ans restent majoritaires et leur proportion a légèrement augmenté (+2 points par rapport à 2021).

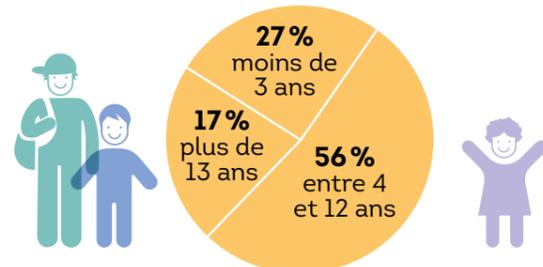
Les familles en communauté

En 2023, 318 familles, composées de 420 enfants, ont été accueillies par 63 communautés Emmaüs. Bien que l'accueil des familles s'impose souvent de manière spontanée, il tend à se pérenniser, avec des initiatives adaptées pour accompagner les parents et les enfants, notamment en matière de scolarité, de santé et de vie en communauté.



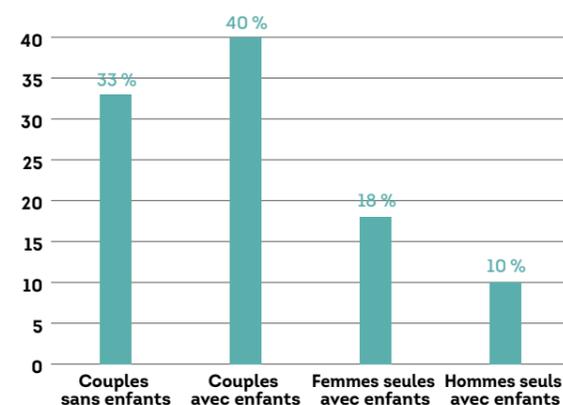
RÉPARTITION PAR ÂGE DES ENFANTS

Cette répartition par tranche d'âge est restée stable par rapport à 2021.



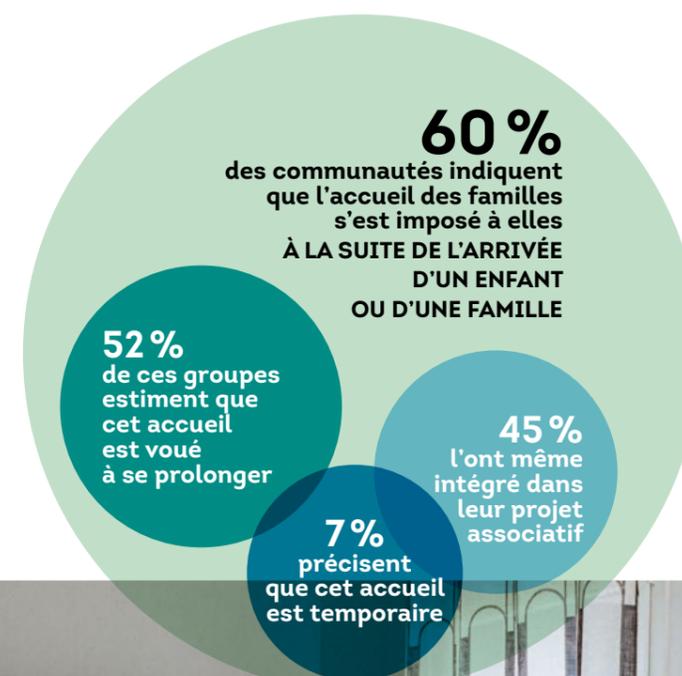
COMPOSITION FAMILIALE

Les données relatives à l'accueil des familles doivent être interprétées avec prudence. Certaines communautés accueillent des enfants mais n'ont pas répondu à l'enquête PANDA. De plus, l'accueil de familles et d'enfants peut varier dans le temps : certaines communautés qui accueillent des enfants en 2021 ne le font plus en 2023, tandis que d'autres, qui n'en accueillent pas auparavant, en accueillent désormais.



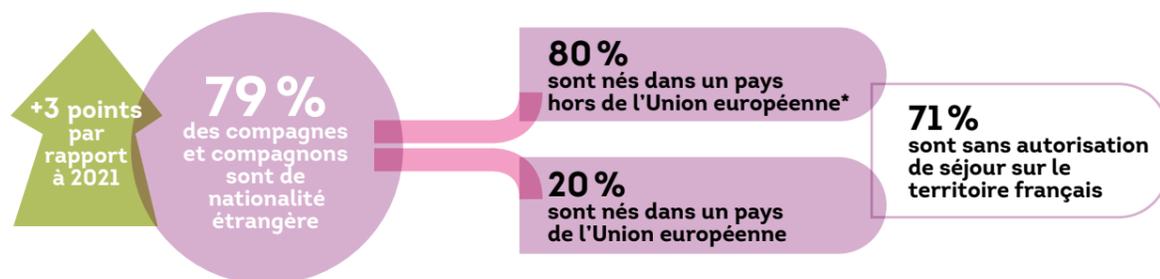
Projets d'accueil des familles

La majorité des communautés accueillantes a adapté son accompagnement : ateliers pour les parents, événements festifs à destination des enfants, suivis administratifs et de santé (PMI), soutien à la scolarité, aide aux devoirs, développement de partenariats avec les structures d'accueil d'enfants (crèches, planning familial...), etc. Certaines communautés déclarent également travailler sur des règles de vie spécifiques pour l'accueil des familles.



L'accueil des familles avec enfants, souvent initié de manière spontanée, tend à se pérenniser dans de nombreuses communautés.

Les compagnes et compagnons originaires d'un pays étranger



Régularisation et titres de séjour, dispositions OACAS et CESEDA



En 2018, des dispositions légales spécifiques aux OACAS ont été adoptées afin de valoriser le parcours d'intégration proposé par les communautés Emmaüs et de faciliter l'accès à un titre de séjour des compagnes et compagnons.

L'article L.435-2 du CESEDA prévoit que « l'étranger accueilli par les OACAS et justifiant de trois années d'activité ininterrompue au sein de ce dernier, du caractère réel et sérieux de cette activité et de ses perspectives d'intégration, peut se voir délivrer une carte de séjour temporaire portant la mention « salarié », « travailleur temporaire » ou « vie privée et familiale ». Régies par l'article L.256-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF).

En ce qui concerne les démarches de régularisation, sur les 89 communautés répondantes :

430 premières demandes de titres de séjour ont été déposées en 2023 sur la base des dispositions spécifiques aux OACAS du CESEDA (article L435-2)

214 demandes de renouvellement ont également été effectuées (dans 83 communautés)

306 dossiers sont en attente d'une réponse de la préfecture (dans 86 communautés)

Sur 82 communautés répondantes :

454 titres de séjour ont été délivrés.

- 20% portent la mention « salarié »
- 33% « vie privée et familiale »
- 46% « travailleur temporaire »

62 réponses négatives ont été reçues

9,7 mois de délai d'attente*

Régularisation et titres de séjour, autre fondement

61 titres de séjour auraient été délivrés sur un autre fondement en 2023 (pour 78 communautés répondantes)**. 56 % de ces titres concernent la protection internationale (protection subsidiaire ou statut de réfugié) ou l'obtention d'un titre de séjour en tant que parent de bénéficiaire d'une protection internationale.

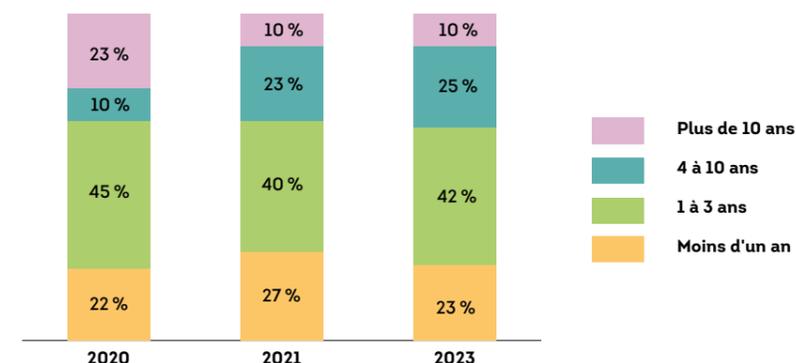
515 compagnes et compagnons se sont vu délivrer un titre de séjour en 2023, parmi elles, 262 ont quitté la communauté et 243 ont trouvé un emploi en dehors de la communauté dans l'année.

* En fonction des retours des communautés.

** Sont alors évoquées les situations suivantes : parent d'enfant français, conjoint ou conjointe de français ou française, bénéficiaire d'une protection internationale (protection subsidiaire ou statut de réfugié) ou parent de bénéficiaire d'une protection internationale, étranger malade ; étudiant ; bénéficiaire des dispositions de l'accord franco-algérien (10 ans de présence ou promesse d'embauche) et enfin, bénéficiaire de l'admission exceptionnelle au séjour (article L435-1 du CESEDA et circulaire Valls : promesse d'embauche ou liens familiaux).

Durées de séjour

DURÉE DE SÉJOUR EN COMMUNAUTÉ



La proportion de compagnes et compagnons en communauté depuis plus de 10 ans demeure stable depuis 2021. En revanche, la part de celles et ceux présent-e-s depuis moins d'un an a légèrement diminué (après une forte augmentation entre 2019 et 2021). Enfin les compagnes et compagnons présent-e-s depuis un à trois ans et quatre à dix ans ont vu leur proportion augmenter.

Participation et expression

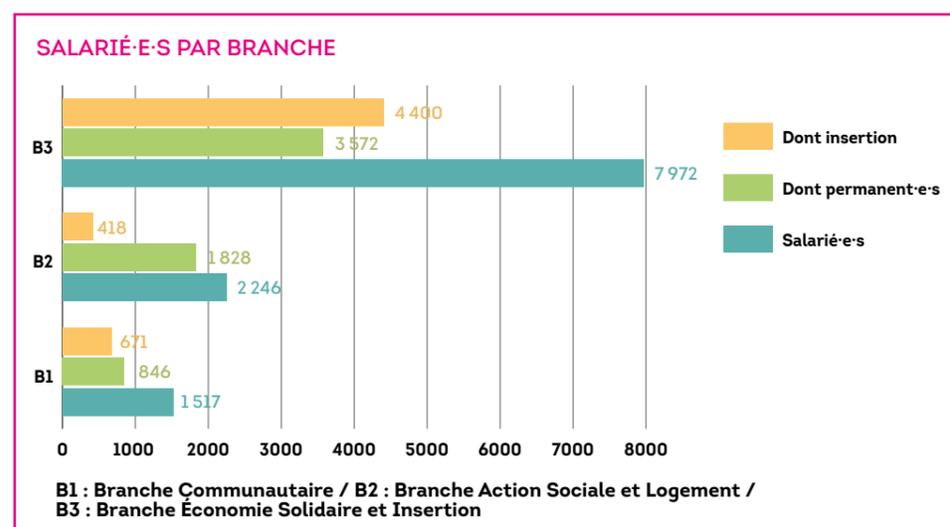
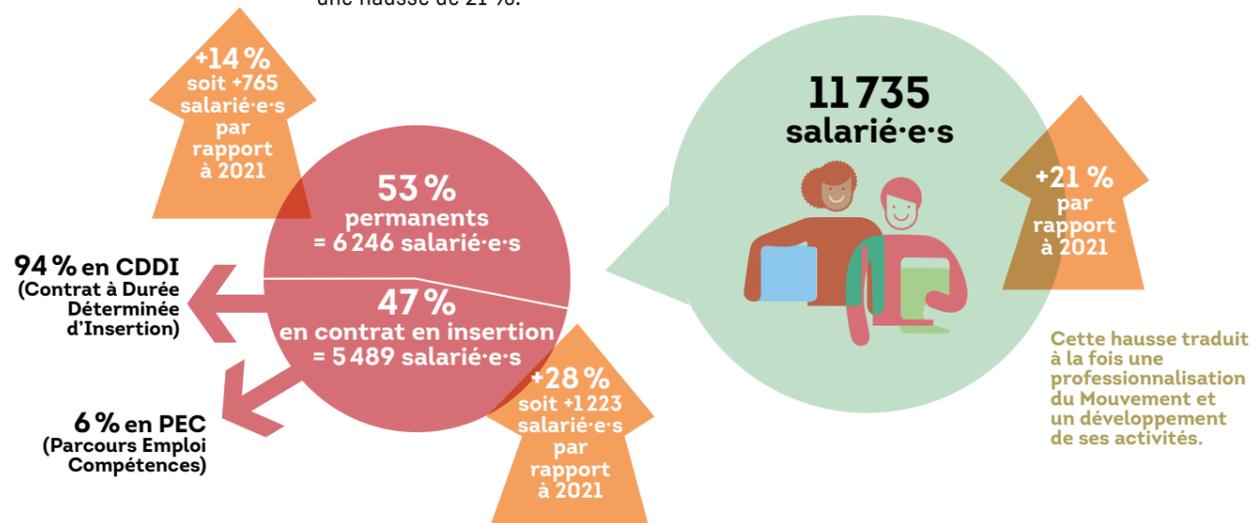
En 2023, 204 compagnes et compagnons siègent en tant qu'administrateurs ou administratrices au sein du conseil d'administration de leur communauté, sur un total de 89 communautés répondantes (soit 73 % des communautés). 87 % des communautés ont des compagnes et compagnons administratrices et administrateurs.

À l'échelle nationale, en 2023, 6 compagnes et compagnons ont été élu-e-s au sein des instances suivantes : le comité des sages, le comité de branche communautaire, le conseil d'administration d'Emmaüs France et le collège des Régions.

De plus, 4 groupes d'expression régionaux dédiés aux compagnes sont actifs en 2023. Ces espaces ont vocation à permettre l'expression sécurisée et les échanges sur les sujets qu'elles portent entre femmes au sein du Mouvement.

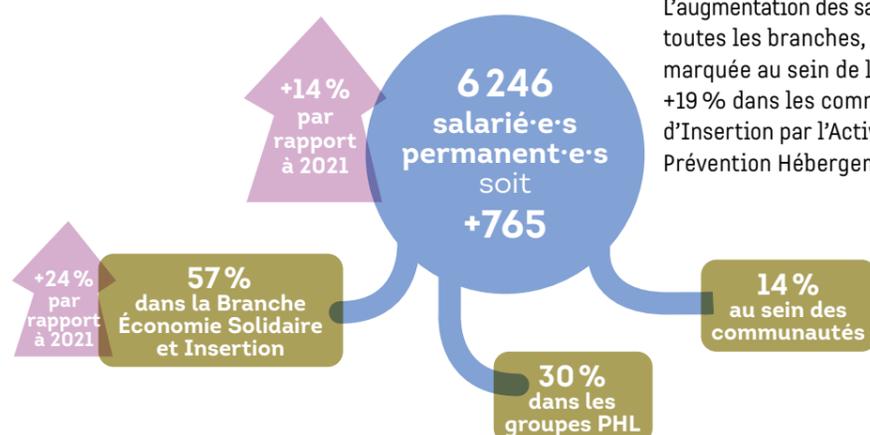
Salarié·e·s

En 2023 on dénombre 12 000 salarié·e·s dans le Mouvement Emmaüs (10 000 en 2021) soit une hausse de 21 %.



Salarié·e·s permanent·e·s

L'augmentation des salarié·e·s permanent·e·s est constatée dans toutes les branches, avec une évolution particulièrement marquée au sein de la Branche Communautaire : +19 % dans les communautés, +15 % dans les Structures d'Insertion par l'Activité Économique, +11 % dans les groupes Prévention Hébergement Logement.



Salarié·e·s en insertion

Après une période de stabilité entre 2019 et 2021, le Mouvement a vu une nette augmentation du nombre de ses salarié·e·s en insertion. Une hausse qui se retrouve dans toutes les branches. +100 % dans les groupes Prévention Hébergement Logement, +31 % dans les communautés, +24 % dans les groupes de la Branche Économie Solidaire et Insertion.

Comme en 2021, la majorité des salarié·e·s en insertion sont des hommes (69 % / 62 % pour la moyenne nationale), principalement âgés de 26 à 50 ans et au chômage depuis plus d'un an.

Parmi ces salarié·e·s, 8 % sont employés dans un groupe PHL, 12 % au sein des communautés et 80 % dans la Branche Économie Solidaire et Insertion. Ces proportions restent identiques à celles de 2021.

Les salarié·e·s en contrat PEC : majoritairement des hommes au chômage depuis plus d'un an

Les contrats PEC constituent 6 % des salarié·e·s en insertion cette année, soit une baisse d'un point par rapport à 2021. La majorité de ces contrats sont orientés par France Travail, les missions locales et les plans locaux pour l'insertion et l'emploi.

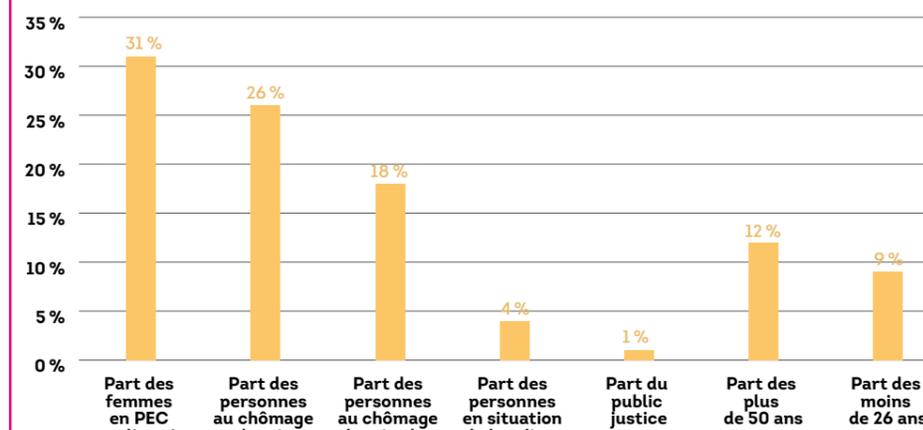
319 salarié·e·s en Parcours Emploi Compétences (PEC)

78 % présents dans la branche 3

167 contrats PEC pour **101** Équivalents Temps Plein (ETP) au 31/12/23

Ces données ne concernent pas les groupes PHL

PROFILS DES SALARIÉ·E·S EN PEC



47 % ont vu leur contrat renouvelé

16 % ont trouvé un emploi en dehors du groupe

16 % ont été embauchées par le groupe en CDD ou CDI

121 personnes ont terminé leur contrat PEC

7 % ont commencé une formation professionnelle ou ont repris leurs études

11 % ont arrêté de travailler pour des raisons indépendantes de leur parcours professionnel

2 % ont créé leur entreprise ou sont devenues auto-entrepreneuses

(Les données concernant le parcours après le contrat PEC se basent uniquement sur un échantillon de 85 personnes.)

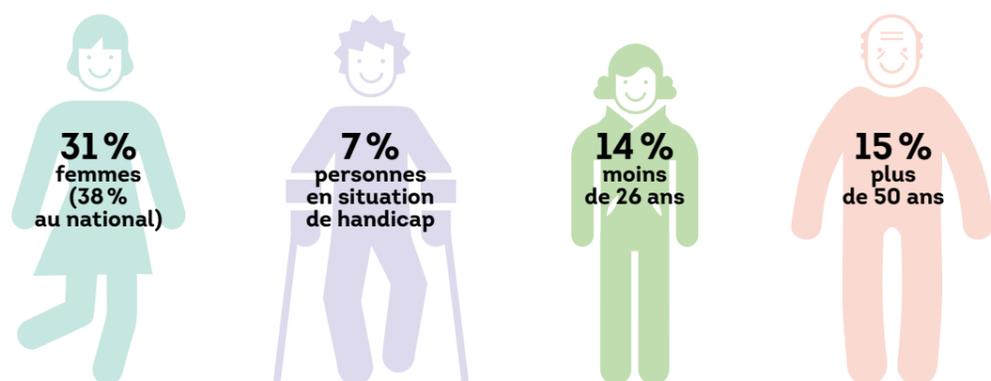


Au niveau national, 47 % des salarié·e·s en insertion sont employé·e·s dans un ACI et 19 % dans une EI.

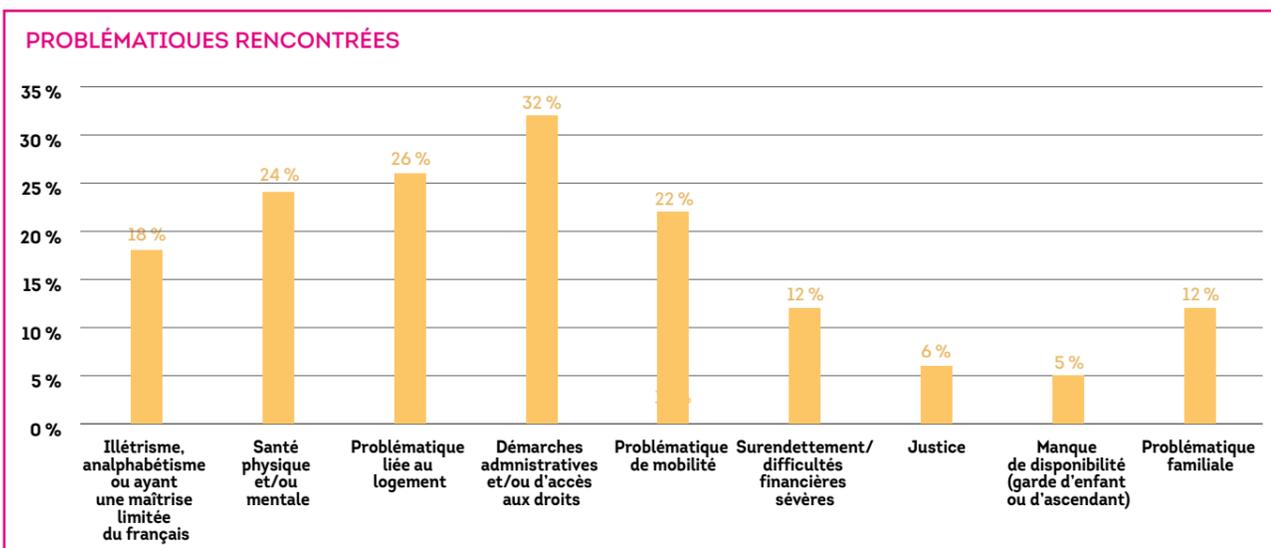


Les salarié-e-s dans l'IAE (CDDI) : des hommes d'âge moyen (26-50 ans) et au chômage depuis plus d'un an

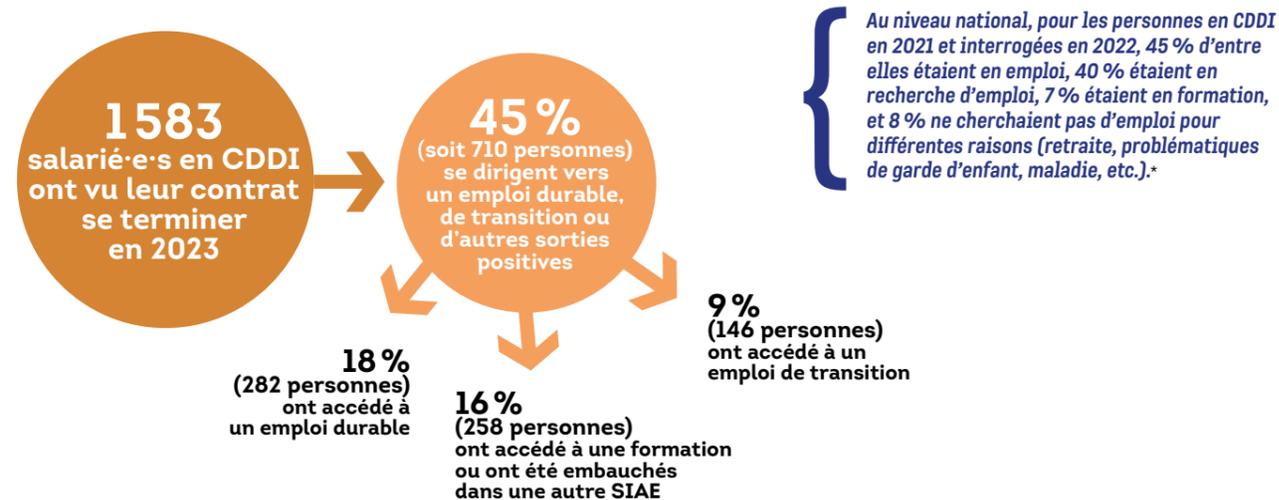
En 2023, les CDDI dans le Mouvement Emmaüs représentaient 4 752 contrats pour 1 528 ETP, avec une forte diversité de profils, mais seulement 31 % de femmes (contre 38 % au niveau national). Malgré les défis liés à l'accès aux droits, au logement ou à la santé, 45 % des salarié-e-s en fin de contrat ont bénéficié d'une sortie dynamique, et un tiers ont vu leur situation personnelle s'améliorer grâce à l'accompagnement proposé.



L'écart entre la part des femmes embauchées en contrat d'insertion dans le Mouvement et celle au niveau national peut s'expliquer par des biais générés sur le recrutement des salarié-e-s en insertion pour des activités de réemploi qui nécessitent le port de charge lourdes.

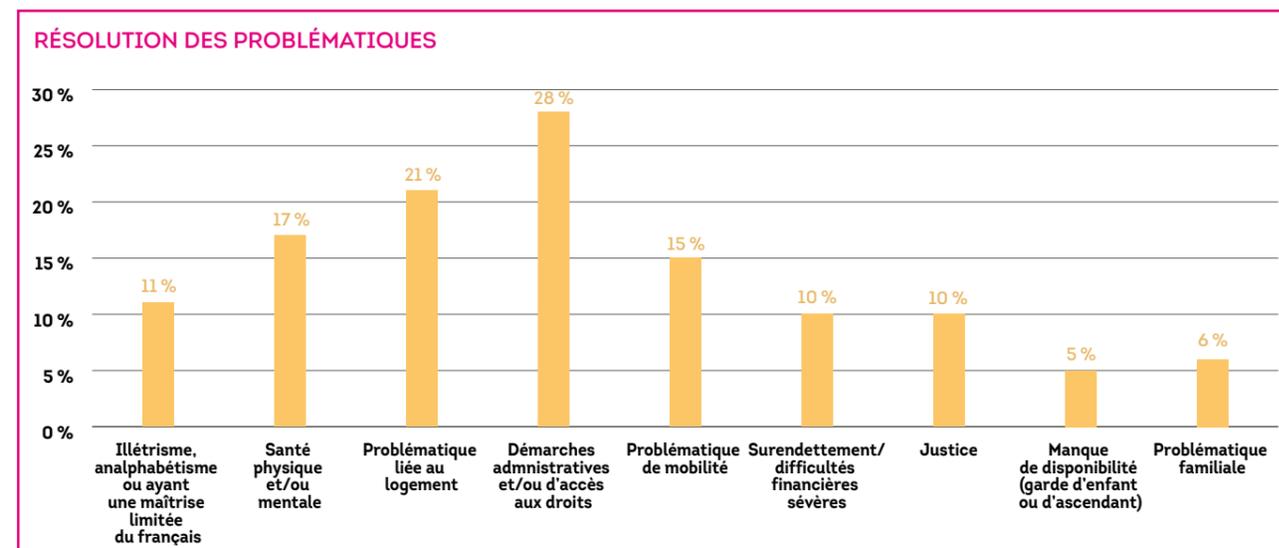


Durant leur contrat, 75 % des groupes (76 répondants) ont organisé des périodes d'immersion et/ou des périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) en 2023, 65 % en communauté et 79 % en SIAE. Au total, 1 826 salarié-e-s en insertion ont bénéficié d'une formation en 2023, dont 17 en communautés. Par ailleurs, 13 salarié-e-s en insertion occupent des postes d'administrateurs ou d'administratrices au sein de leur SIAE.



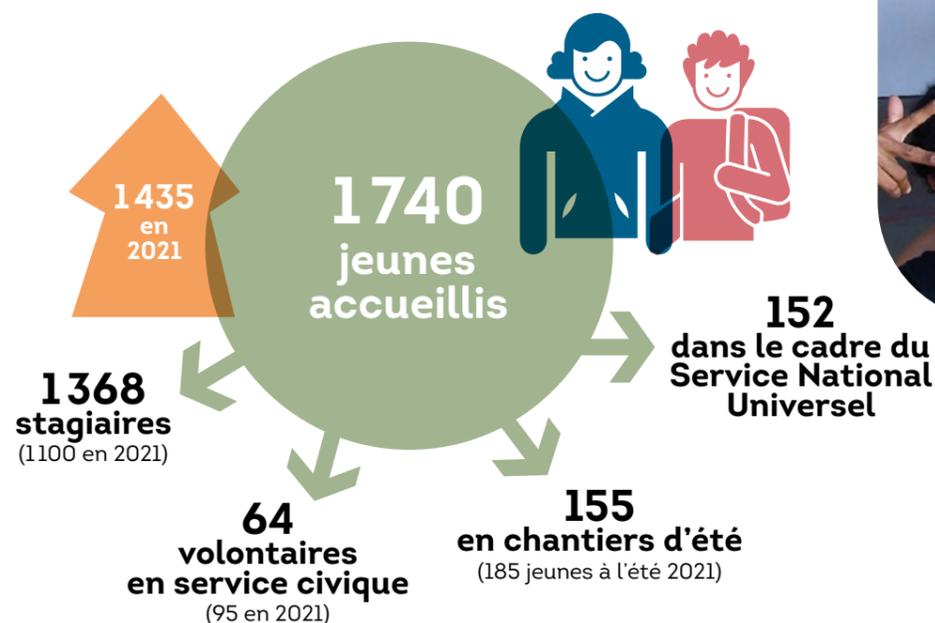
45 % des sorties sont positives et parmi elles : 41 % emplois durables ; 38 % autres SIAE ; 21 % emplois de transition.

Pour les salarié-e-s en CDDI qui sortent de leur groupe sans perspective d'embauche, les groupes Emmaüs contribuent tout de même à l'accompagnement de leurs problématiques. En effet, un tiers de ces salarié-e-s a vu sa situation s'améliorer en matière d'accès aux droits. Ainsi, 21 % ont résolu des problèmes liés au logement, 17 % des problèmes de santé physique ou mentale, et 15 % des problématiques de mobilité.



* Source : Quelle situation professionnelle après un parcours en Insertion par l'Activité Économique ? Janvier 2024, N°9, DARES.

Jeunes



Les dispositifs d'engagement

Le volontariat de service civique est un dispositif au croisement entre l'engagement et l'accompagnement des jeunes. Il leur permet de réaliser une mission d'intérêt général proposée par un organisme d'accueil mais n'a pas vocation à se substituer à un salarié ou à des activités quotidiennes. Les dispositifs de stage et d'alternance s'inscrivent quant à eux dans la formation d'un jeune : alors que le stage est conçu comme une transition entre l'enseignement et le monde professionnel en permettant au jeune de mettre en application les enseignements théoriques suivis dans le cadre de ses études, le contrat d'alternance est une passerelle vers l'emploi et la qualification professionnelle. Il repose sur des périodes alternées d'enseignement théorique et de formation pratique en entreprise. Le Service National Universel s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans. Il comporte un séjour de cohésion et un temps de service à la Nation qui peut prendre la forme d'une mission courte d'intérêt général réalisée au sein d'une association.

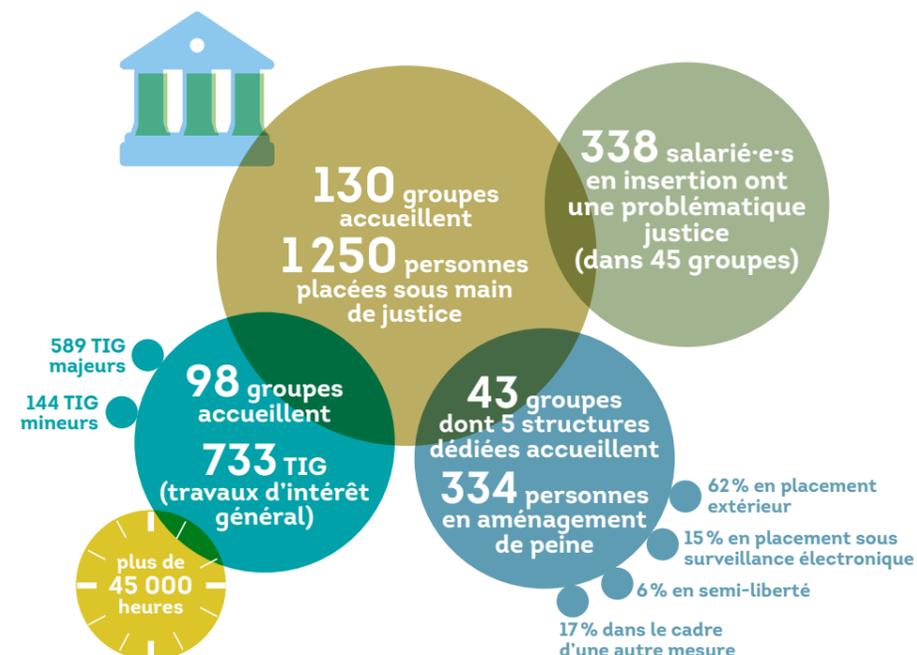
Des actions de sensibilisation

Ce sont par ailleurs 410 actions de sensibilisation qui ont été recensées. Elles ont été menées par des groupes à destination d'un public enfant ou jeune. Ces actions menées par l'ensemble des acteurs du Mouvement visent à sensibiliser aux valeurs et actions d'Emmaüs ; elles sont diverses : visite interactive des Groupes Emmaüs, témoignages des acteurs du Mouvement, animation d'actions ludiques au sein d'établissements scolaires ou lors de la tenue de stands lors d'événements associatifs ou festifs.

Des solidarités

58 groupes ont dispensé des solidarités à destination des publics jeunes (44 communautés et 14 SIAE). Ces solidarités répondent à un enjeu fort de lutte contre la précarité grandissante parmi les jeunes, alors qu'un jeune sur quatre en France vit aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté. Elles ont pris diverses formes : tarifs solidaires, notamment à la période de la rentrée, lors de ventes à thème ou tout au long de l'année ; kits de solidarité au moment de la rentrée ou lors de l'installation dans un logement ; aide au financement du permis de conduire ; pass installation au niveau départemental ou régional ; journées de vente dédiées aux étudiant-e-s ; création d'une épicerie solidaire en inter-associatif à destination des étudiant-e-s ou encore distribution de paniers solidaires lors d'un marché hebdomadaire.

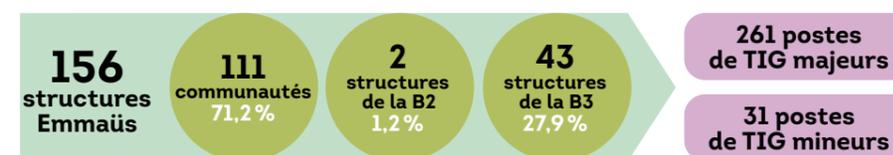
Publics justice



Travaux d'Intérêt Général

98 groupes ont déclaré sur PANDA accueillir des personnes en TIG en 2023 (hors B2) : 68 communautés et 22 structures de la B3.

Si l'on considère les données répertoriées dans la plateforme TIG 360 on dénombre 156 structures Emmaüs :



La grande majorité des postes proposés sont des postes d'agents polyvalents sur l'activité traditionnelle Emmaüs (collecte, tri, vente et réparation d'objets de seconde main). D'autres activités sont également proposées : maraudes solidaires, entretien d'espaces verts, maraîchage et agriculture urbaine, tâches administratives... ainsi que des modules pédagogiques (sensibilisation aux outils numériques ou encore menuiserie).

6% des postes proposés sont ouverts aux personnes vulnérables (personnes âgées, en situation de handicap, sans domicile fixe...).

Certaines structures développent également des TIG collectifs et pédagogiques, comme la communauté d'Alençon qui propose une activité autour de la création d'un potager et d'un verger, avec un accompagnement par une thérapeute, pour des personnes exécutant une peine de TIG et nécessitant un accompagnement psychosocial renforcé, dans le cadre du projet Les Jardins Just'Emmaüs.

2 structures d'insertion par l'activité économique pénitentiaire ont accueilli 36 opérateurs en insertion au sein d'ACI pénitentiaires

La plateforme TIG 360 est un outil initié en 2019 par le Ministère de la justice et développé par l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle (ATIGIP). Il a vocation à favoriser le prononcé de la peine de TIG en donnant plus de visibilité sur les structures accueillantes et les places disponibles aux différents acteurs impliqués (référénts territoriaux du travail d'intérêt général, autorités judiciaires, avocats, structures d'accueil). Depuis 2021, elle est accessible aux structures d'accueil. 156 groupes Emmaüs sont répertoriés sur la plateforme. Une plateforme similaire a été développée pour le placement à l'extérieur PE 360.



81 résident·e·s
accueilli·e·s
dans les fermes -
Emmaüs Horizon

Aménagements de peine

43 structures du Mouvement ont accueilli 334 personnes sortant de détention dans le cadre d'un aménagement de peine en 2023. 5 structures sont dédiées exclusivement à l'accueil de ce public*, dans le cadre de l'essaimage national des fermes - Emmaüs Horizon.

Salarié·e·s en insertion

En 2023, 45 structures d'Insertion par l'Activité Économique ont accueilli 338 salarié·e·s en insertion rencontrant une problématique judiciaire.

Une structure porte deux ateliers chantiers d'insertion pénitentiaire. Ils ont accueilli 36 opérateurs en insertion (8 personnes à la Maison d'arrêt de Strasbourg et 28 personnes au Centre de détention d'Oermingen).

Projets Justice

45 groupes ont des projets Justice (24 à la B1 et 21 à la B3) à destination des jeunes ou des majeurs : conventions jeunes réparation, partenariats avec des éducateurs de la PJJ ; démarches pour développer des TIG collectifs, placements à l'extérieur ; partenariats avec des SPIP et/ou des maisons d'arrêt autour d'une activité solidaire avec les compagnes et compagnons (activité de tri de jouets ou textiles), co-organisation de journées thématiques Prison-Justice.

Solidarités

39 structures du Mouvement (19 à la B1 et 20 à la B3) ont mis en place des actions de solidarité à destination des établissements pénitentiaires : dons matériels à destination des prisons (vêtements, livres, valises, colis de Noël...), soutiens financiers à des associations locales d'aide aux personnes détenues (notamment les visiteurs de prison) ou encore animation d'un espace d'accueil pour les familles des personnes détenues.

Une trentaine de SOS Familles Emmaüs sont intervenus pour réaliser une avance financière en lien avec des problématiques judiciaires. Ils ont avancé 23 000 € à 34 ménages.

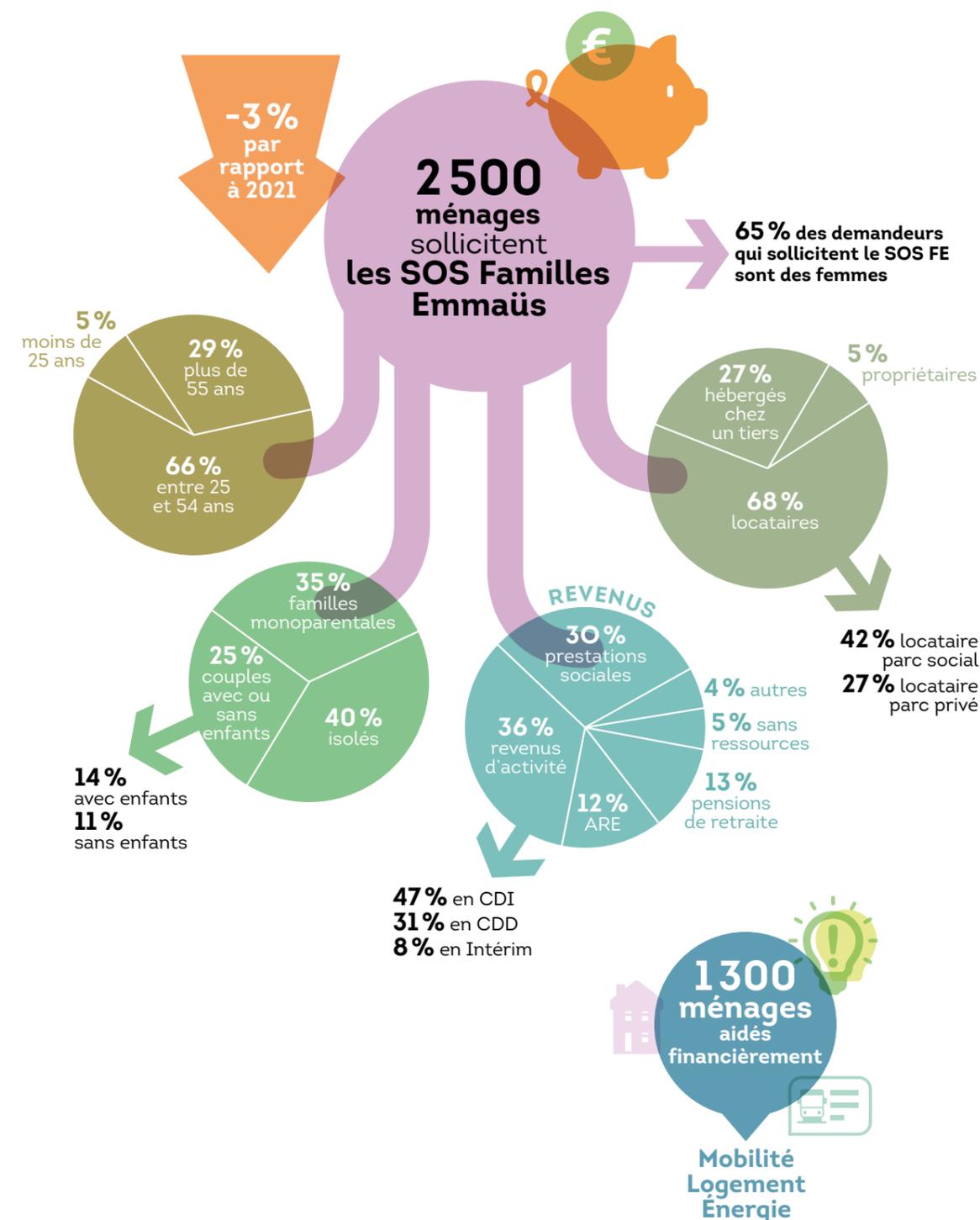


* Ferme de Moyembrie / Ferme Emmaüs Lespinassière / Ferme Emmaüs Baudonne / Ferme Emmaüs Sources d'Envol / Ferme Emmaüs Maisoncelle.

Personnes accompagnées

Ménages endettés

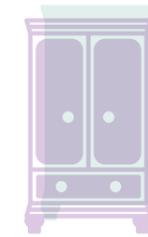
En 2023, 2 500 ménages ont sollicité les SOS FE. 1 300 ont été aidés financièrement.



ACTIVITÉS



5 316
PLACES EN
COMMUNAUTÉ



362 625
TONNES collectées

+11%
par rapport
à 2021

39 500
MÉNAGES logés
dans le parc social

90%
DES BIENS COLLECTÉS
sont réemployés ou recyclés

1 260
MÉNAGES aidés
financièrement

2 500
MÉNAGES accueillis
et accompagnés financièrement

2 305
en 2021

1 297
en 2021

33
STRUCTURES
CONVENTIONNÉES I15
dont **11**
COMMUNAUTÉS





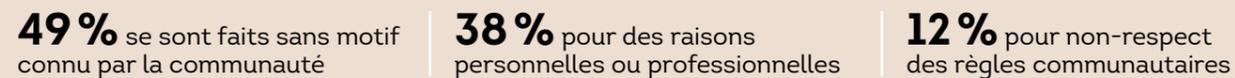
Accueil communautaire



Concernant les modalités d'arrivée en communauté, la quasi-totalité des structures répondantes (96 %) a indiqué que les nouvelles arrivées se font par le bouche-à-oreille. Viennent ensuite les orientations par un autre groupe Emmaüs (83 %), la connaissance préalable d'Emmaüs (78 %), et l'orientation par des professionnel-le-s de l'action sociale (70 %). Les autres modalités représentent une part inférieure (16 %). Il convient de noter qu'une communauté peut accueillir des compagnes et compagnons par l'une ou l'ensemble de ces modalités.



Sur les 1 560 départs enregistrés en 2023 (contre 1 783 en 2021) :



On dénombre 1 560 départs en 2023 (légèrement moins qu'en 2021 - 1 783 sorties). La baisse des mobilités en 2023 peut s'expliquer par un niveau élevé en 2021 qui rattrapait l'absence de mobilité en 2020 durant la pandémie. En ce qui concerne les passerelles vers une autre structure Emmaüs, on note que 3 % des compagnes et compagnons quittent la communauté pour un chantier d'insertion Emmaüs (autant qu'en 2021).

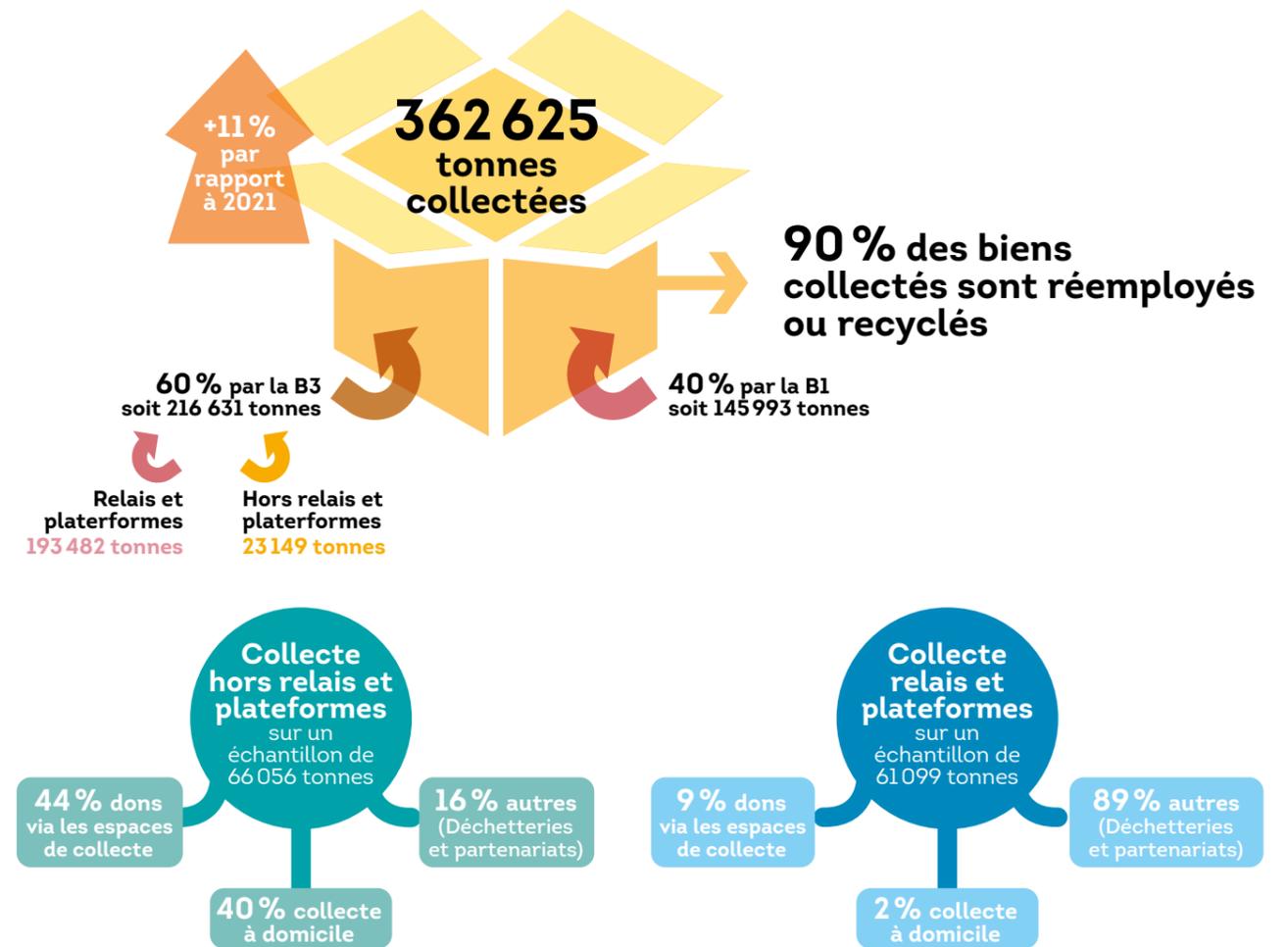
Certaines communautés ont compilé le nombre de refus qu'elles ont formulés faute de places : sur 74 communautés répondantes ce sont 15 043 refus qui sont recensés en 2023*.

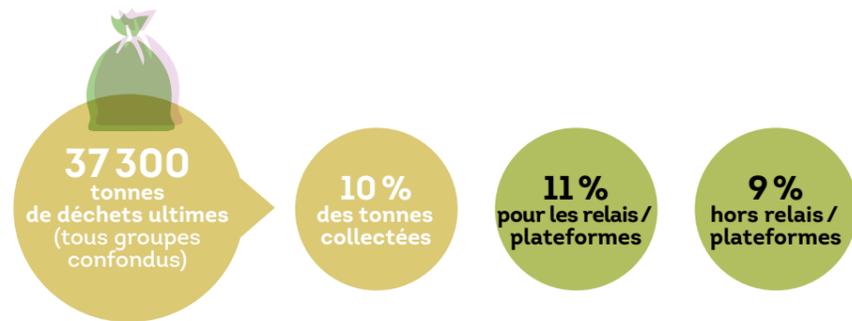
Par ailleurs, 169 places ont été réservées pour 2 210 passagers dans 66 communautés (sur 89 communautés répondantes). En 2021, 63 communautés avaient déclaré avoir accueilli 1 687 passagers. En 2023, les passagers ont passé 11 488 nuitées en communauté, avec une moyenne de 5 nuits, comme en 2021.

11 communautés déclarent disposer d'une convention pour un accueil en urgence via le 115 (12 % des communautés répondantes) et 13 avec le SIAO du département (15 % des communautés répondantes).

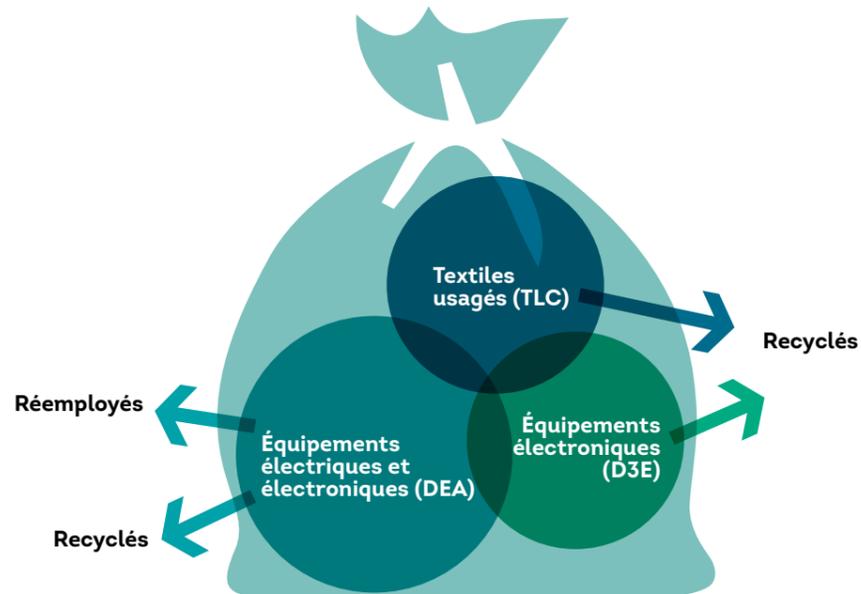
* Certains refus peuvent concerner une même personne dans une ou plusieurs communautés.

Activités de réemploi





En mobilisant les données des éco-organismes, nous recensons en 2023 un total de 211 241 tonnes collectées, dont 108 328 ont été réemployées et 94 542 envoyées au recyclage. Ces chiffres sont en augmentation par rapport à 2021, en partie grâce à l'augmentation du nombre de groupes qui renseignent leurs tonnages aux éco-organismes. Les tonnages réemployés sont également en hausse, tandis que ceux envoyés au recyclage affichent une légère baisse.



Les données nous montrent que les tonnages proviennent majoritairement de la collecte de DEA puis de D3E et enfin des TLC. Les filières ABJ-NT, JJ et ASL restent minoritaires en 2023. C'est au sein de la filière des DEA que l'on retrouve le plus de tonnages réemployés et presque autant de tonnes envoyées au recyclage. Pour les filières D3E et TLC les matériaux sont principalement recyclés.

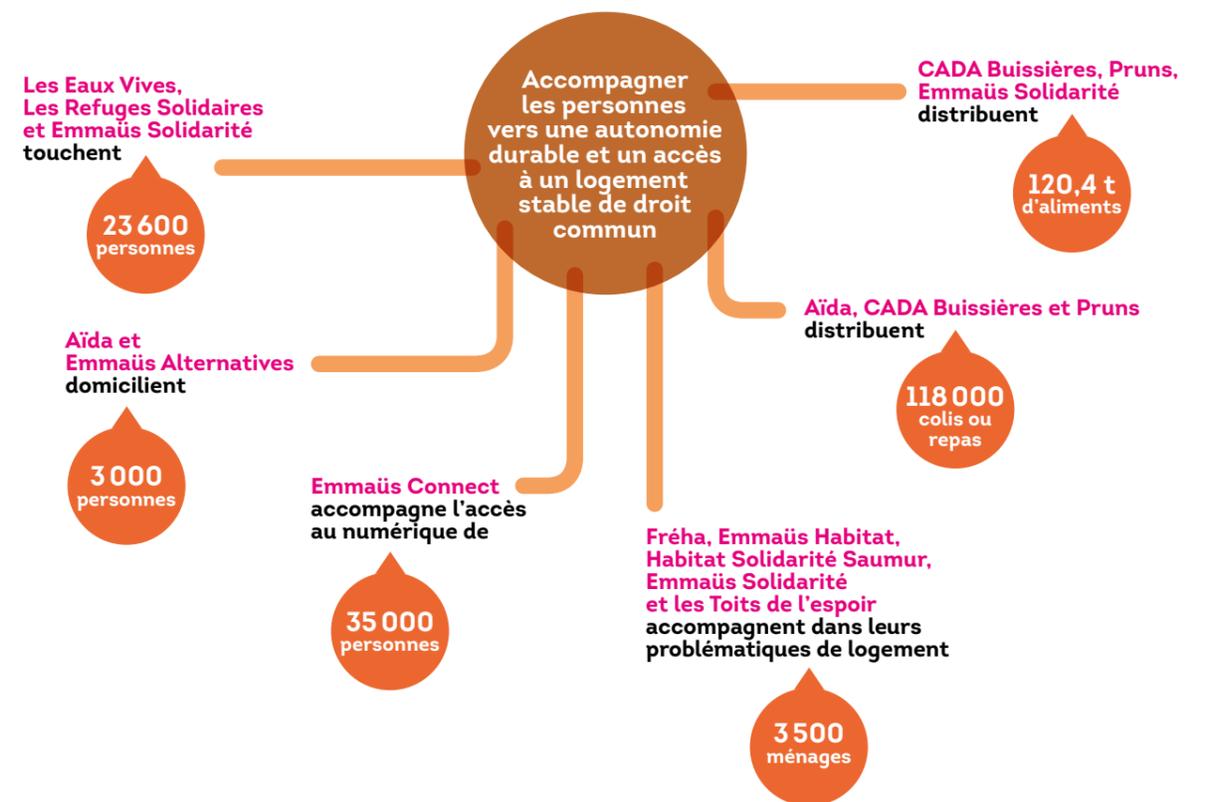


Accompagnement et actions sociales

Des actions qui concernent la très grande majorité des groupes du Mouvement

Les actions d'accompagnement social, qu'elles soient globales ou spécifiques, sont mises en œuvre par tous les groupes du Mouvement, incluant les PHL, les SOS FE, les communautés, les comités d'amis et les structures d'Insertion par l'Activité Économique. Cet accompagnement est assuré par une diversité d'acteurs et actrices, tant professionnel-le-s que bénévoles. Au sein des communautés, l'accompagnement se focalise sur l'accès aux droits, aux soins de santé, et, le cas échéant, sur les perspectives d'insertion après leur séjour en communauté, selon les souhaits des compagnons et compagnes.

Au-delà d'un simple accueil physique, les groupes Prévention Hébergement Logement proposent des mesures d'accompagnement social variées.



Par ailleurs, 61% des communautés et des groupes de la Branche Économie Solidaire et Insertion signalent réaliser un accompagnement social, sur un total de 161 répondants. Sur 95 groupes répondants on dénombre 179 intervenantes sociales dont 64 en communautés (ce chiffre est probablement sous-estimé). À cet accompagnement social s'ajoute, là aussi, une pluralité d'actions sociales : depuis les dispositifs d'aller vers (maraude) à l'accès aux droits en passant par les actions liées à la santé, mobilité, parentalité, aide alimentaire, etc.

Enjeux

Sur les enjeux liés à l'accompagnement social, les groupes évoquent des thématiques telles que les problématiques de santé, l'accès aux droits – notamment au logement –, l'insertion professionnelle, la scolarisation des enfants, ainsi que la régularisation des personnes en situation administrative précaire.



Les problématiques de santé (physique ou mentale) sont un enjeu pour **92%** des groupes (95 groupes répondants)

L'accompagnement à la santé et aux soins

Au niveau de l'accompagnement à la santé et aux soins, la priorité des groupes est de veiller à ce que toutes les personnes aient une couverture médicale. Ils les accompagnent si nécessaire dans leurs prises de rdv auprès des professionnel-le-s de santé et organisent régulièrement des actions collectives au sein des structures (information, vaccination...). Les communautés peuvent également proposer un soutien financier pour les frais non pris en charge.

Les groupes évoquent des difficultés dans l'accès à l'AME, des difficultés à prendre des rdv médicaux pour les personnes disposant de l'AME et plus globalement dans la prise de rdv notamment avec des spécialistes du fait des déserts médicaux (psychologues, dentistes, dermatologues, gynécologues, ophtalmologues). Le coût de certains soins comme ceux des dents est pointé (et souvent supporté, tout ou partie, par le groupe). Les groupes font part de leurs difficultés à accueillir et accompagner des personnes dont la situation rend difficile la vie collective ou la participation à une activité : personnes souffrant d'addictions, de troubles psychiques ou en perte d'autonomie en raison de leur âge. Les groupes pointent également l'impact de la situation administrative des personnes sur leur santé mentale, compte-tenu du stress lié à l'attente d'un titre de séjour ou face à une Obligation de quitter le territoire français.

La régularisation administrative

Les groupes accueillent un grand nombre de personnes étrangères. Au sein des communautés, la moitié de ces personnes n'ont pas de titre de séjour. Le soutien aux démarches de demande et renouvellement de titres de séjour a ainsi pris une place importante dans l'accompagnement proposé aux personnes.

Côté communautés, la lourdeur et la longueur de la procédure de demande de titre de séjour sont pointées et les difficultés à créer du lien avec les préfectures également. Des différences de traitement selon les préfets ou préfètes en place sont évoquées, l'insuffisance des moyens humains en interne est également soulevée ainsi que le manque de maîtrise du droit des étrangers par les équipes.

Côté B3 ce sont les difficultés à accompagner la colère et la frustration liées aux processus de régularisation (délais, refus, etc.) qui sont évoquées. Les problématiques de renouvellement de titres de séjour temporaires et de rupture du droit de séjour en cours de contrat sont également remontées. Enfin, les groupes mentionnent des difficultés dans la prise de rdv et dans l'accès à des interlocuteurs en préfecture, difficultés également liées à la délivrance des Attestations Provisoires d'Instruction (API) et Autorisations Provisoires de Séjour (APS).

Ces enjeux reviennent également dans les propos des groupes Prévention Hébergement Logement au cœur des questions d'accompagnement des parcours d'exil.

La scolarisation

De plus en plus de groupes Emmaüs accueillent des familles, ce qui nécessite des adaptations et, lorsque l'accueil de familles n'était pas prévu dans le projet associatif, il bouleverse parfois leur fonctionnement.

En communautés sont évoquées les difficultés de suivi de la scolarité pour les allophones (suivi de la scolarité par les parents ou difficultés d'apprentissage), des transports pour se rendre à l'école, de la coordination avec la mairie et de l'absence de modes de garde pour les parents en situation irrégulière.

Du côté de la Branche Économie Solidaire et Insertion deux difficultés sont évoquées : le manque d'assiduité des enfants et son impact sur leur scolarité, ce qui crée de l'inquiétude de la part des équipes éducatives.

L'accès au logement

Les obstacles et enjeux liés à l'insertion par le logement sont au cœur des dispositifs du réseau Prévention Hébergement Logement. Ils sont également remontés par les communautés et groupes de la Branche Économie Solidaire et Insertion.

Les groupes Emmaüs offrent un accompagnement personnalisé en fonction de projets individuels, y compris au sein des communautés, afin de soutenir les personnes qui le souhaitent dans leur recherche d'emploi et de logement à l'extérieur. La faiblesse de l'offre de logement social est pointée, les délais d'accès à celui-ci alors même que le compagnon ou la compagne a accédé à un emploi. Le cas de l'Île-de-France est pointé mais pas uniquement (Vendée, Alpes-Maritimes, etc.). La reconnaissance DALO n'exonère pas de ces difficultés. Des partenariats avec des 100 pour un sont montés pour accompagner la sortie de compagnes et compagnons qui le souhaitent. Dans d'autres cas, le dispositif « Action logement » est mobilisé.

La problématique de l'accès à un logement est également rencontrée par les groupes de la B3. L'accès au logement social est particulièrement long, tandis que le parc privé se caractérise par un état souvent dégradé. La question de la mobilité et de l'accessibilité de la commune de résidence par rapport aux bassins d'emploi est également soulevée. Les SIAO (Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation) semblent débordés par la demande.

Des passerelles entre groupes sont mises en œuvre et l'idée de les développer est souvent pointée. Celles-ci peuvent néanmoins dans certains cas être empêchées par des dispositions légales liées au statut de dispositifs publics (régulation par les SIAO, demandes de logement social, etc.).



La scolarisation des enfants accueillis est un enjeu pour **19%** des groupes (86 groupes répondants)



L'accès au logement dans une perspective de sortie de communauté est un enjeu pour **81%** des communautés (67 communautés répondantes) et pour **79%** des groupes de la B3 (28 groupes répondants)





L'insertion professionnelle

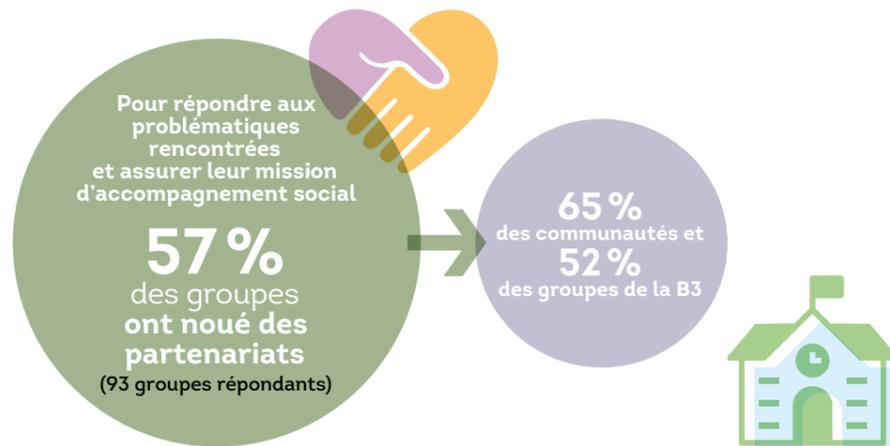
L'insertion professionnelle se pose en des termes différents selon qu'il s'agisse d'une communauté ou d'un groupe de la B3.

L'insertion professionnelle dans une perspective de sortie de communauté est un enjeu pour **43%** des communautés (67 communautés répondantes) et pour **76%** des groupes de la Branche Économie Solidaire et Insertion (29 groupes répondants)

Les communautés pointent l'impossible inscription à France Travail des personnes titulaires d'un titre de séjour « travailleur temporaire » (et donc l'accès à des formations par exemple ou l'accompagnement vers l'emploi). Elles mentionnent les partenariats qu'elles déploient localement et pointent l'enjeu de penser des collaborations avec la Branche Économie Solidaire et Insertion. Enfin, elles constatent les difficultés à obtenir des entretiens puis des promesses d'embauche et dénoncent l'accès à des emplois précaires dans la durée ou en nombre d'heures de travail hebdomadaire.

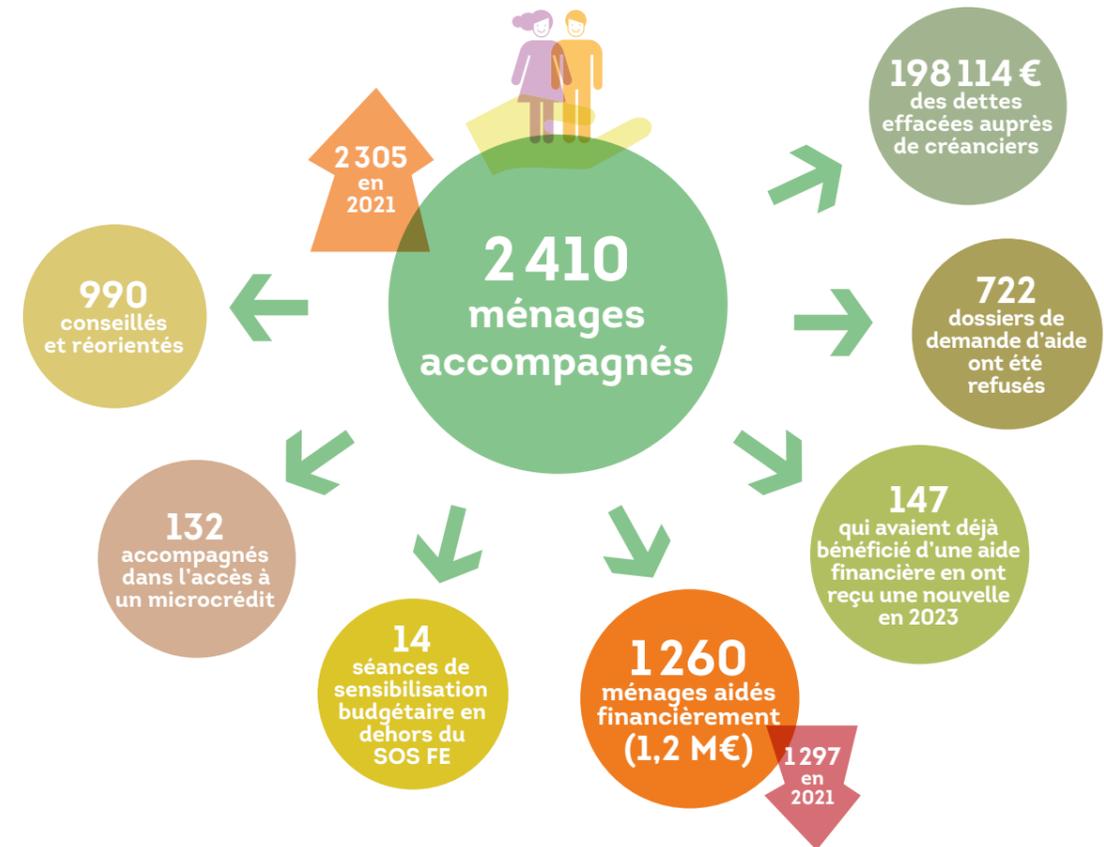
Les groupes de la B3 pointent l'accès à un emploi pérenne comme une problématique. Le sujet de la mobilité (le fait de détenir un permis) et de la garde d'enfants est pointé notamment pour l'insertion professionnelle des femmes ; la barrière linguistique revient à plusieurs reprises comme un obstacle. Enfin, le cumul de difficultés est présenté comme un frein. Côté territoire, la faible capacité d'embauche est soulevée, l'offre de transports en commun également.

Les SOS FE sont les témoins de ces enjeux de mobilité en milieu rural et des freins à l'accès aux droits et à l'emploi qui en découlent.

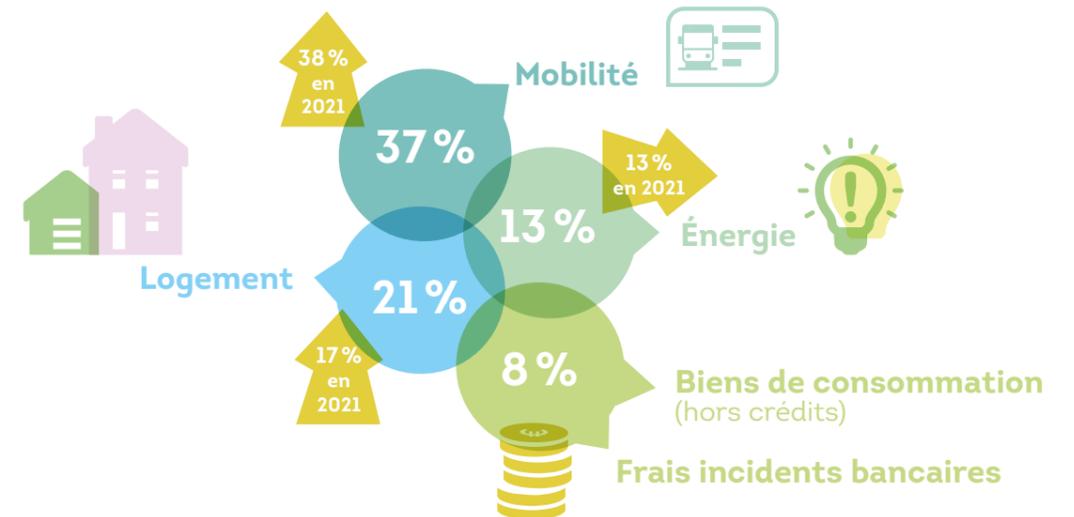


Accompagnement budgétaire

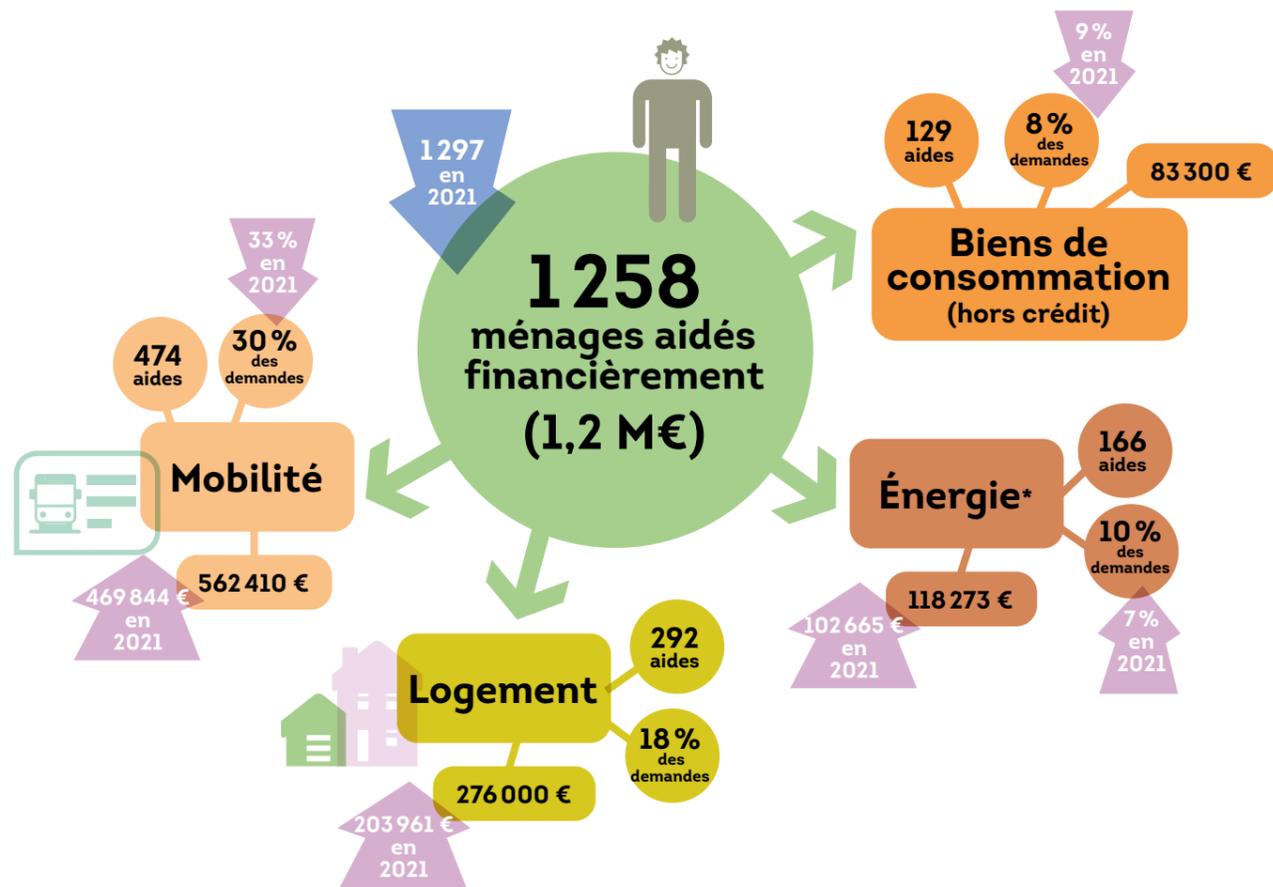
L'accueil et l'accompagnement constituent le cœur de l'activité des SOS Familles Emmaüs. Chaque année, les bénévoles soutiennent plus de 2 000 nouveaux ménages en leur offrant non seulement une écoute attentive et sans jugement, mais également un accompagnement financier et budgétaire. Ils les orientent vers des acteurs spécialisés et leur octroient des avances financières, sans frais ni intérêts, adaptées à leurs capacités de remboursement.



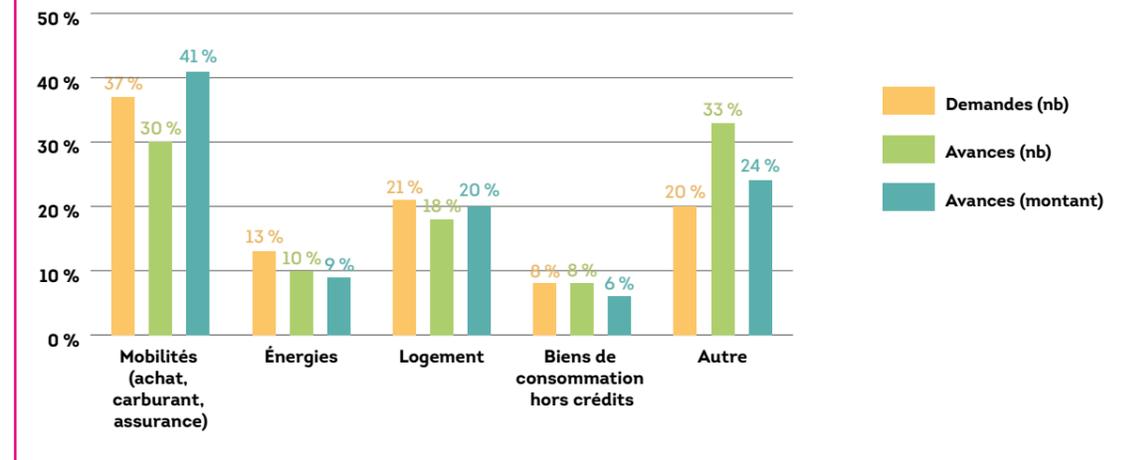
DEMANDES D'AVANCE FINANCIÈRE



AVANCES FINANCIÈRES



DEMANDES ET AVANCES FINANCIÈRES



Bien que la proportion de demandes liées à la mobilité ait légèrement augmenté pour atteindre 37% en 2023 (contre 35% en 2021), la part des avances pour ce poste a diminué de 2 points, passant à 30% en 2023 contre 32% en 2021. Les associations SOS FE sont de plus en plus critiques envers le financement de véhicules à bas prix. Ces véhicules engendrent des dépenses importantes, pour les ménages, liées aux réparations, à la consommation de carburant et à l'assurance. En dépit de cela, le montant total des avances a augmenté pour atteindre 562 410 € en 2023, contre 469 844 € en 2021, avec une moyenne de 1186,50 € par avance.



Environ **30 SOS Familles Emmaüs** sont intervenus pour réaliser une **avance financière** en lien avec des problématiques judiciaires.

Ils ont avancé **23 000 €** à **34 ménages**.



1 033 apurements ont été directement réalisés auprès du créancier.

* Bien que le réseau SOS Familles Emmaüs craignait une forte augmentation des demandes liées à l'énergie, cette augmentation a été limitée grâce au bouclier tarifaire.

Hébergement Logement



• Emmaüs Synergie



• Emmaüs Alternatives
• AIDA



• Emmaüs Solidarité
• Le Village



• Les casiers solidaires développés par Emmaüs Alternatives



• Habitat solidarité Saumur



• Les eaux vives

Au sein de la Branche Action Sociale et Logement, 9 groupes gèrent des dispositifs publics d'hébergement allant de l'urgence sociale à l'insertion (Centre d'Hébergement d'Urgence, de réinsertion sociale, appartements de coordination thérapeutique, dispositif hivernal, etc.), à vocation généraliste ou spécifique (femmes victimes de violences, demandeurs d'asile, etc.). 11 groupes gèrent des dispositifs publics de logements, du logement « adapté » - incluant de l'accompagnement social et/ou du collectif - jusqu'au logement social, dit « autonome » (Pension de Famille, résidence sociale, etc.). 3 autres groupes ont obtenu des agréments par la puissance publique pour porter des dispositifs, mais sans financements dédiés, notamment pour de l'intermédiation locative.

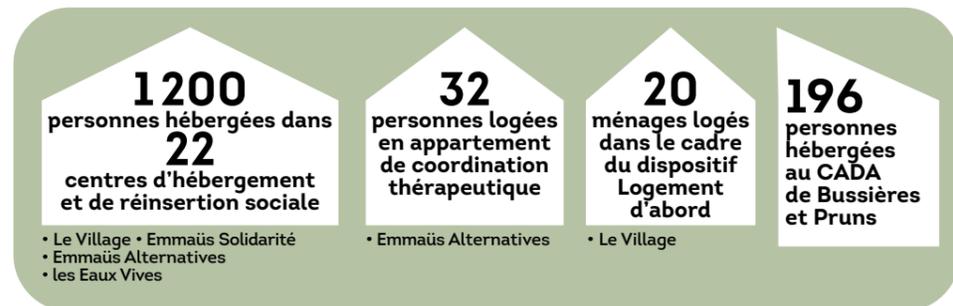
Urgence sociale

L'urgence sociale renvoie aux dispositifs d'aide sociale destinés à assurer l'accueil, l'hébergement et l'insertion des personnes sans domicile fixe ou en détresse et à leur droit à y accéder. La mise à l'abri est censée être immédiate et inconditionnelle. L'État finance des dispositifs pluriels afin de garantir la dignité et l'accès aux droits des personnes sans abri.



Insertion sociale

Les dispositifs publics d'insertion sociale ciblent des personnes ou des familles « qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion » avec pour vocation de les accompagner dans l'accès ou le retour à leur autonomie.



Logement adapté

Les logements adaptés sont pensés comme un dispositif temporaire de tremplin vers le logement (à la croisée des dispositifs d'insertion et du logement social).



• Emmaüs Habitat • Habitat solidarité Saumur • les Toits de l'espoir • Emmaüs Solidarité



• Emmaüs Habitat • Les Toits de l'espoir



• Bussières-et-Pruns • Fréha • Emmaüs Habitat • Habitat solidarité Saumur • les Eaux Vives • les Toits de l'espoir • Emmaüs Solidarité



• Fréha • Le Village • Emmaüs Solidarité

Logement

Les bailleurs du Mouvement louent des logements sociaux et des logements dans le cadre de dispositifs pensés et destinés à des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile l'accès à un logement dit « autonome » (Pension de Famille, résidence sociale).



• Fréha • Emmaüs Habitat • les Toits de l'espoir



• Emmaüs Solidarité • Emmaüs Alternatives • Fréha • Le Village • les Toits de l'espoir • Vivre au Peux



• Fréha • Emmaüs Habitat • Emmaüs Solidarité



• Emmaüs Habitat



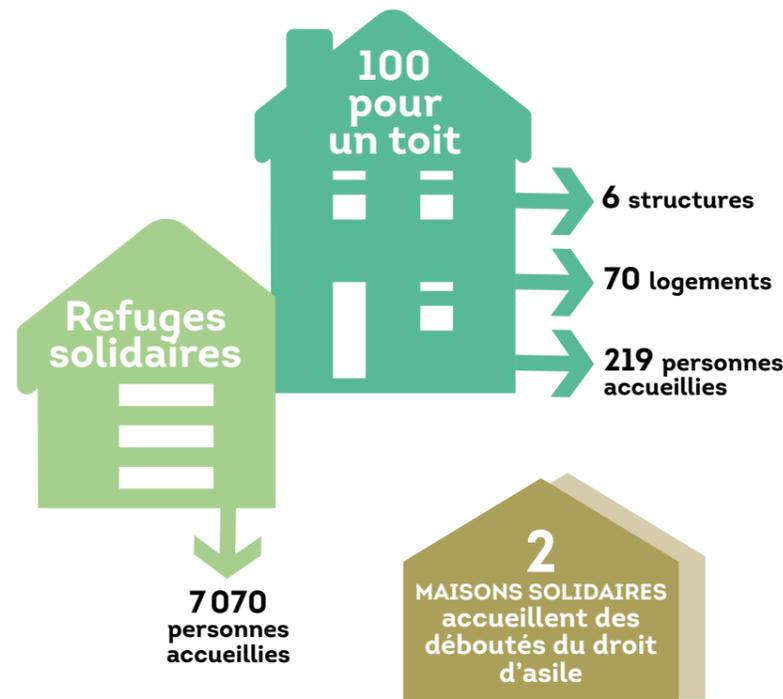
Initiatives citoyennes et solidaires

Les groupes de la Branche Action Sociale et Logement déploient également des initiatives citoyennes et solidaires (hors de tout dispositif financé par l'État). On retrouve AIDA, les 100 pour un toit (6 actuellement dans le Mouvement), Bussières et Pruns, et les Refuges Solidaires.

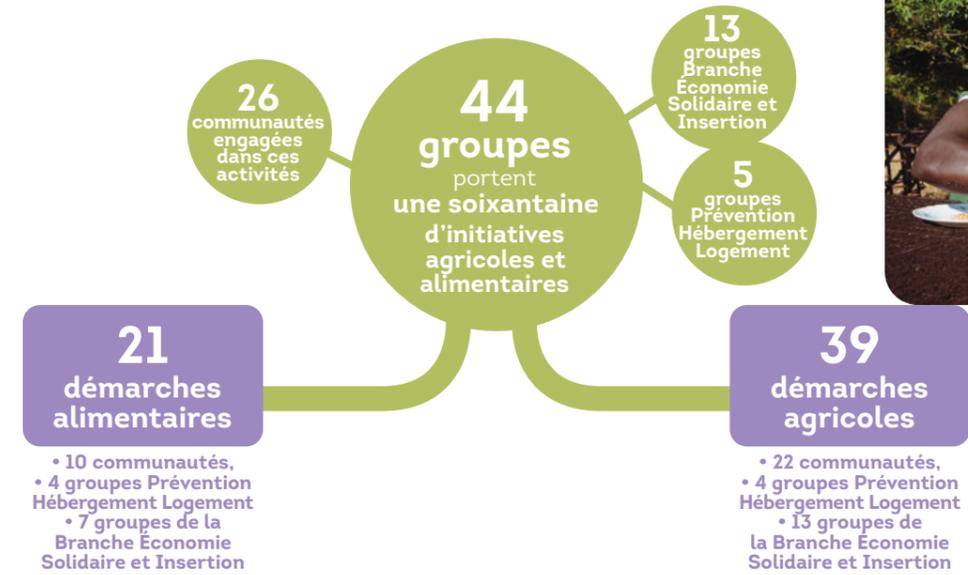
AIDA, grâce à la solidarité du Mouvement ou des dons hors subventions publiques, permet de faire fonctionner un vestiaire, une cantine solidaire et dispense un accompagnement des personnes exilées ainsi que des cours de français.

Les 100 pour un toit sont plus d'une soixantaine d'associations en France, financées par des dons de personnes solidaires. 6 structures ont intégré le Mouvement avec 70 logements pour 219 personnes accueillies en 2023. Ces associations sont exclusivement bénévoles et mobilisent des donateurs qui, sur le principe d'un don mensuel de 5 euros pendant 2 ans, financent la location de logements pour des ménages, voire l'acquisition de logements par l'association. Ces associations mettent en œuvre des solutions d'hébergement et d'accompagnement, en général pour les familles déboutées du droit d'asile, par de la mise à disposition de logements par des bailleurs publics ou privés, de la location dans le parc privé ou public grâce aux dons.

D'autres associations du Mouvement proposent des hébergements solidaires non financés par l'État, telles **Bussières et Pruns** avec deux maisons pour les familles déboutées du droit d'asile ou encore les **Refuges solidaires**. L'association briançonnaise a accueilli 7 070 personnes exilées en un an, leur permettant de passer leurs premières nuits en France hébergées et nourries avec un accès aux soins et une information sur leurs droits.



Agriculture et alimentation

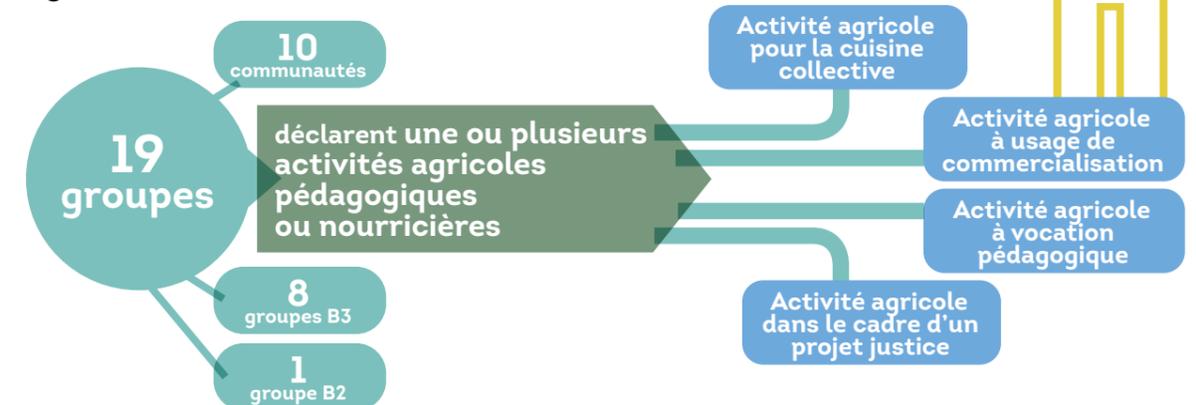


Chaque année, de nouvelles structures Emmaüs se lancent dans des activités agricoles afin de diversifier les activités et leviers d'insertion pour les personnes, s'ancrer davantage sur leur territoire, contribuer à la transition écologique (lien à la nature, agroécologie, préservation des ressources naturelles...), sensibiliser aux enjeux d'écologie, d'alimentation et de développement durable.

Les projets agricoles et alimentaires permettent de développer de nouvelles activités pour les personnes accueillies, avec des effets importants sur leur reconstruction (reconnexion à la terre, estime de soi, diversification des compétences).



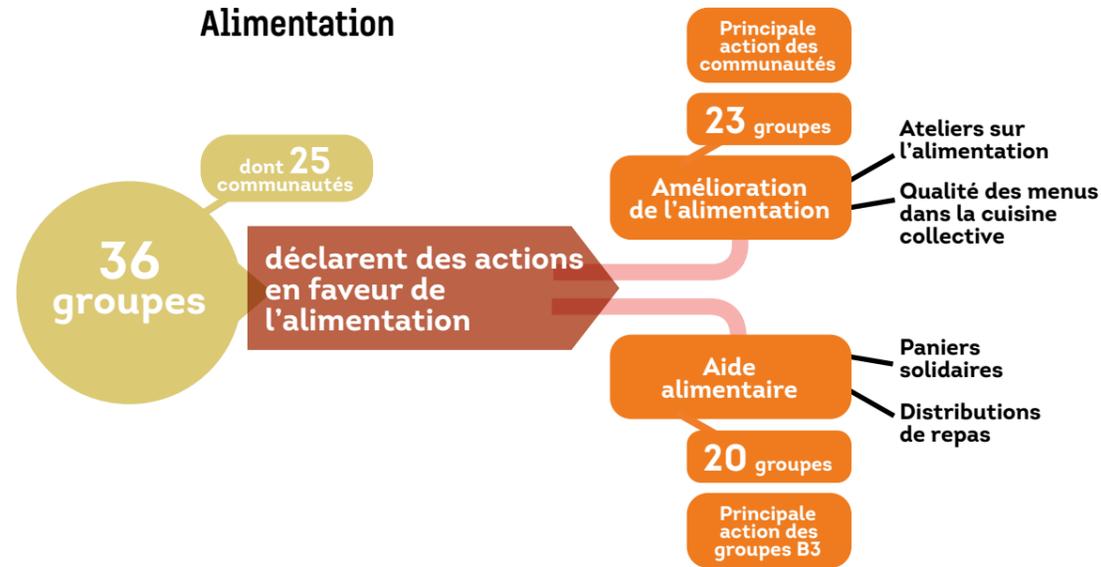
Agriculture



Activités agricoles pédagogiques : activité de jardinage, en milieu urbain ou rural, pour créer du lien social, améliorer le cadre de vie, sensibiliser aux enjeux agri-alimentaires. Ces projets peuvent s'incarner dans des jardins écologiques partagés, en pied d'immeuble, au cœur d'une résidence sociale ou d'une communauté.

Activités agricoles nourricières : activité de production agricole déclinée sur des surfaces plus importantes, visant à augmenter l'autonomie alimentaire de la structure. Les projets peuvent aussi viser la création d'une activité économique (dans le cadre de l'insertion par l'activité économique, pour la création d'emplois à destination de personnes qui en sont éloignées) ou pour diversifier les sources de revenus des structures.

Alimentation



Restauration solidaire : ces projets permettent de donner aux plus précaires l'accès à une alimentation saine, de qualité, locale, à des tarifs abordables et permettent la création de lien social et l'insertion vers l'emploi.

Transformation alimentaire : ces projets permettent de valoriser des productions locales de qualité, d'augmenter la valeur ajoutée des productions des structures agricoles ou encore de créer de l'emploi pour les plus démunis. Ils contribuent à la lutte contre le gaspillage alimentaire en valorisant des récoltes difficilement commercialisables.

Circuit-court : ces projets permettent de valoriser les productions locales, créer du lien avec les agriculteurs du territoire, rendre accessibles des produits de qualité aux publics accueillis chez Emmaüs. Ces projets prennent différentes formes au sein des espaces de vente ou dans les espaces extérieurs des communautés Emmaüs, du marché de producteurs à une épicerie ou encore un point de retrait de paniers (drive fermier).

Accessibilité à l'alimentation : ces projets permettent de favoriser une accessibilité physique, culturelle et économique à une alimentation de qualité. Ils prennent différentes formes : épiceries sociales, paniers solidaires (bénéficiaire d'un panier de légumes bio au tiers de son prix, d'ateliers cuisine et d'éveil au bien manger), animations pédagogiques sur l'alimentation saine, projets d'approvisionnement bio et local de la restauration collective de communauté, cueillettes solidaires (glanage de fruits et légumes non commercialisables directement chez les agriculteurs, transformation et/ou distribution de ces produits aux glaneurs, qui sont eux-mêmes des personnes en situation de précarité accueillies chez Emmaüs et qui participent ensuite à des ateliers cuisine et des moments conviviaux autour de l'alimentation).



L'alimentation est une problématique croissante dans les préoccupations des structures Emmaüs car elle répond à plusieurs enjeux :

Enjeu de justice sociale : l'alimentation fournie aux personnes accueillies est un enjeu majeur car elle est en lien avec la santé des personnes, qui pour la majorité souffrent de lourds problèmes de santé, liés à leur parcours de précarité. La santé par l'assiette et la réappropriation des effets thérapeutiques de l'alimentation saine au quotidien est essentielle dans le parcours d'accompagnement des personnes vers plus d'autonomie, de reconstruction et de bien-être.

Enjeu de transition écologique et de durabilité de l'alimentation : un nombre croissant de structures Emmaüs se questionnent sur leur impact écologique et s'intéressent aux enjeux de l'alimentation durable (circuit court, environnement). Pour ceci, elles souhaitent diminuer la part d'approvisionnements liés aux dons alimentaires ou réalisés en grande surface pour favoriser des productions locales de qualité. Les structures Emmaüs doivent composer avec des contraintes budgétaires fortes concernant l'alimentation, mais souhaitent trouver des solutions (évolution de la composition des menus) pour faire le choix au maximum de produits locaux, tout en respectant des prix dignes pour les producteurs.

Enjeu d'insertion socioprofessionnelle : le niveau de professionnalisation des cuisines collectives est variable au sein du Mouvement, selon la taille des structures et leur capacité à avoir une équipe salariée ou non en cuisine. De nombreuses structures Emmaüs disposent de cuisines collectives. L'amélioration des pratiques d'hygiène, d'organisation et d'aménagement sont des priorités dans nos cuisines. De plus, de nombreuses personnes accueillies au sein du Mouvement ont comme projet professionnel d'intégrer le secteur de la restauration (secteur par ailleurs en tension).



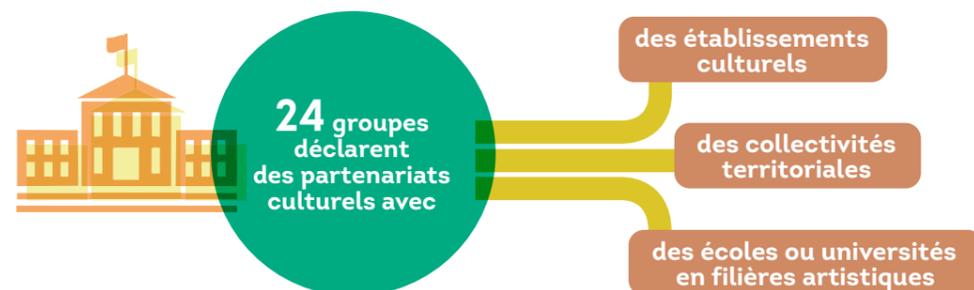
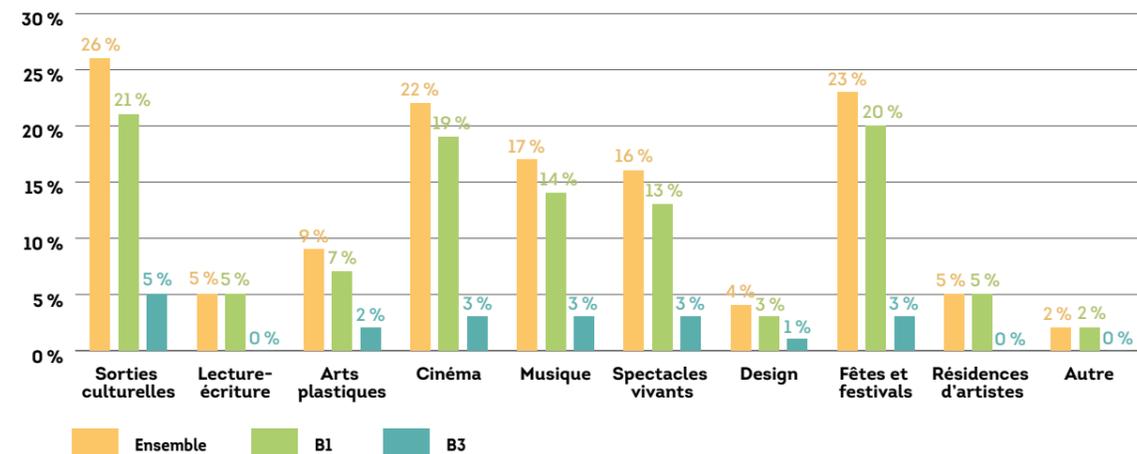
Actions culturelles et artistiques



Certaines de ces actions sont citées dans le guide [La culture en mouvement](#). Conçu comme un repère pour agir dans les groupes Emmaüs, il contient un panorama non exhaustif des actions artistiques et culturelles au sein du mouvement, 4 fiches pratiques ainsi qu'un annuaire des partenaires. Il a vocation à susciter l'envie de s'engager dans des projets culturels et à partager les actions menées dans les différents groupes.

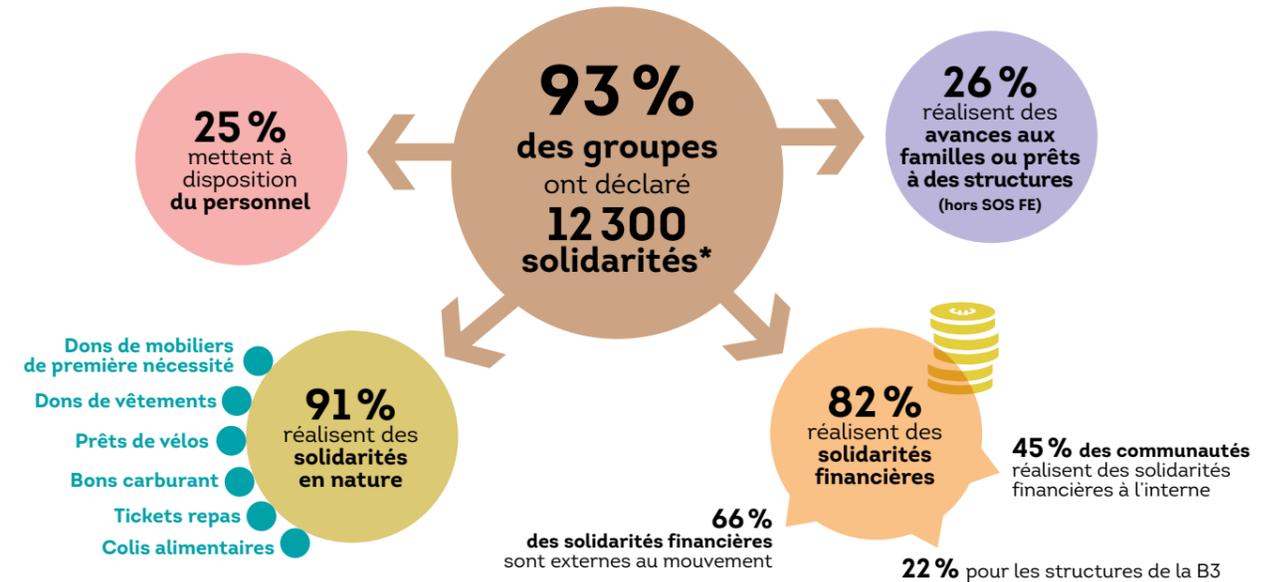
Ces actions permettent de mettre en lumière la richesse du Mouvement Emmaüs et témoignent aussi de l'importance de la culture comme vecteur d'accompagnement social et outil privilégié pour promouvoir l'expression et la participation.

ACTIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES



Solidarités

Par solidarité nous entendons les solidarités financières, les avances aux familles, les prêts à des structures, les solidarités en nature et la mise à disposition de personnel*.



Les solidarités en nature

Les solidarités en nature se matérialisent par des dons de mobilier de première nécessité, de vêtements ou l'application de réductions à l'achat. Concernant la mobilité, des prêts de vélos ou des bons carburant sont évoqués, l'aide à l'obtention du permis de conduire, location de voiture à très bas prix également. Enfin, d'un point de vue alimentaire, plusieurs groupes octroient des tickets repas et des colis alimentaires (cf les actions sociales également déployées dans le Mouvement). Ces solidarités en nature sont souvent dispensées au niveau local à des personnes orientées par les services sociaux ou associations partenaires. Elles peuvent également s'exercer dans le cadre de l'accueil de ménages venus d'Ukraine et dans les parcours d'accès au logement de compagnons ou compagnes. Des dons de matériels, vêtements ou denrées alimentaires sont également envoyés à destination d'autres organisations au niveau local, européen ou international afin de faire face à une urgence ou soutenir leur projet social (création, fonctionnement, etc.). Certaines de ces solidarités en nature s'exercent vers d'autres groupes Emmaüs afin de les soutenir dans leurs projets. Elles peuvent alors être mutualisées à plusieurs groupes.

Les solidarités en ressources humaines

Les solidarités en ressources humaines se traduisent par la mise à disposition d'un-e salarié-e pour un groupe Emmaüs (en manque de moyens humains par exemple), pour faire face à des dégâts, suite à une catastrophe naturelle (inondations dans les Hauts-de-France par exemple) ou encore pour aider à l'activité d'associations partenaires (banque alimentaire, maraude, actions culturelles). Les personnes sont autant salariées, bénévoles que compagnes et compagnons.

Les groupes qui n'ont pas réalisé de solidarités évoquent une instabilité en interne ou - et majoritairement - leur nature qui ne se prête pas aux solidarités notamment du fait de leur modèle économique. Concernant l'inflation, 59 groupes, soit 29% des répondants à la question, déclarent que l'inflation a eu un impact sur leurs solidarités. La part des communautés est similaire à celle des groupes de la B3. Sont alors évoquées : l'augmentation/l'afflux des demandes, la baisse d'acheteurs, l'augmentation du budget dédié à la banque alimentaire, l'augmentation des coûts du fret, la nécessaire gestion prudente du budget et l'augmentation des charges courantes.



* Pas de données solidarités pour la Branche Action Sociale et Logement (B2).

GLOSSAIRE

123 RÉEMPLOI

Logiciel de gestion des apports et enlèvements.

ACI

Ateliers et Chantiers d'Insertion.

ALT

Allocation Logement Temporaire.

BRANCHE 1 / B1

Branche Communautaire.

BRANCHE 2 / B2

Branche Action Sociale et Logement.

BRANCHE 3 / B3

Branche Économie Solidaire et Insertion.

CADA

Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile.

CAE

Comité d'Amis Emmaüs.

CDDI

Contrat à Durée Déterminée d'Insertion.

CHRS

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

CHS

Centre d'Hébergement et de Stabilisation.

CHU

Centre d'Hébergement d'Urgence.

COMPAGNES ET COMPAGNONS

Ils ont le statut de travailleurs solidaires (statut non encadré par le code du travail). Ce modèle alternatif a été officiellement reconnu en 2008, avec la création du statut OACAS.

D3E / DEEE

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

DEA

Déchets d'Éléments d'Ameublement.

EF

Emmaüs France.

ESS

Économie Sociale et Solidaire.

EI

Entreprise d'Insertion.

FICOM

Logiciel de gestion des déclarations URSSAF des compagnes et compagnons.

GROUPES EMMAÛS

Associations locales indépendantes et adhérentes à Emmaüs en France, communauté, comité d'amis, SOS Familles Emmaüs, gestionnaire de logement d'insertion, etc.

HUDA

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile.

IAE

Insertion par l'Activité Économique.

INSEE

Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

OACAS

Les communautés Emmaüs sont agréées Organismes d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires depuis 2010. Ce statut est inscrit dans le code de l'action sociale et des familles (CASF). L'article L. 265-1 du CASF prévoit que les structures agréées garantissent aux personnes accueillies un habitat digne, un soutien financier et un accompagnement social. En dehors des communautés Emmaüs, une vingtaine d'associations ont l'agrément OACAS.

PANDA

Production et ANalyses des Données d'Accueil et d'activité.

PEC

Parcours Emploi Compétences.

PEL

Logiciel de gestion des apports et enlèvements.

PHL

Prévention Hébergement Logement (voir Branche 2).

PMR

Personne à Mobilité Réduite.

Pour toutes questions
n'hésitez pas à contacter
mlanzaro@emmaus-france.org
ou jpfeiffer@emmaus-france.org

Emmaüs France
47 avenue de la Résistance
93104 Montreuil cedex
01 41 58 25 00
contact@emmaus-france.org

www.emmaus-france.org

